

Comptes rendus

Objekttyp: **BookReview**

Zeitschrift: **Revue historique vaudoise**

Band (Jahr): **121 (2013)**

PDF erstellt am: **17.07.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

COMPTES RENDUS

Gilbert KAENEL, *L'an -58. Les Helvètes: Archéologie d'un peuple celte*, Lausanne: PPUR (Coll. Le Savoir suisse), 2012, 152 p.

Dans la précieuse collection du « Que sais-je? » suisse, G. Kaenel fait le point sur ce que nous savons aujourd'hui de nos ancêtres les Helvètes. Le principe de la série « Grandes Dates » est de tourner autour d'une date marquante dans le domaine historique abordé. C'est 58 av. J.-C. qu'a retenu l'auteur, année de migration, année d'échec, année de fin et de commencement. En parfait connaisseur du monde celtique, en fouilleur du Mont Vully, en expert de la période de La Tène, G. Kaenel nous entraîne avec précision, sans être dénué de style, aux origines du peuple qui fera du Plateau suisse une unité. Si toutes les données documentaires sont prises en compte, c'est essentiellement à l'archéologie que l'auteur laisse une place majeure. Il sait cependant les limites de l'exercice et n'hésite pas à insister sur la grande part descriptive qu'applique l'archéologie, limitant à une portion congrue la part interprétative (p. 13). De même, G. Kaenel dit les erreurs idéologiques et d'interprétation autour du concept « celte », les changements intervenus après la Seconde Guerre mondiale, les nouvelles tendances de l'interprétation. Les Teutons sont des Helvètes. L'histoire de la recherche n'est pas mise de côté ni les textes antiques et leur influence sur l'approche de ce peuple celte arrivé du sud de l'Allemagne ou, selon Claude Rapin revisitant le texte du géographe Ptolémée, installé de longue date sur le Plateau suisse. Grâce à un graffiti en langue étrusque, on connaît l'existence d'un Helvète qui signe une coupe à Mantoue à la fin du IV^e siècle av. J.-C., ce qui ne nous dit pas précisément d'où il venait. C'est donc à Jules César que l'on doit la plus précise des descriptions des Helvètes au moment de leur migration. Le récit ouvre même ses *Commentaires de la Guerre des Gaules*, les occupants du Plateau lançant une série de campagnes sur plusieurs années en Gaule chevelue. C'est à Bibracte, rappelle celui qui a accompagné les débuts du parc archéologique, du musée et du centre de recherche européenne installés sur place, que César rédige ses *Commentaires*. On aurait envie de dire dans la maison 1 du Parc aux chevaux fouillée par l'équipe lausannoise (Daniel Paunier, Thierry Luginbühl (dir.), *Bibracte: le site de la maison 1 du Parc aux chevaux (PC 1): des origines de l'oppidum au règne de Tibère*, Glux-en-Glenne: Bibracte, Bibracte 8, 2004). Et c'est par la défaite des Helvètes dans ce même lieu qu'est finalement initié le récit de César, par la confrontation entre la stratégie héritée du monde hellénistique, celle de la phalange helvète, contre celle de la tortue romaine, avec la victoire de cette dernière – on notera que le dessin de restitution du combat du début juin 58 av. J.-C. n'est pas très réussi de ce point de vue là, ne rendant pas compte de l'ordonnance d'une phalange. Les Helvètes sont alors renvoyés sur le Plateau suisse. G. Kaenel use ensuite de « confiance prudente » à l'égard du texte de César, le seul texte que nous avons à disposition pour cette période, afin de donner les indications essentielles concernant les Helvètes, tout en n'hésitant pas à poser les questions que la version césarienne suscite. La société, son organisation et les hommes qui la composent sont ainsi passés en revue. L'auteur insiste sur le renouvellement continu de l'archéologie autour des Helvètes. Il nous invite aux origines de l'Âge du Fer sur le Plateau suisse, à la protohistoire de cette « Helvétie », allégorie de la Confédération inventée au XVII^e siècle

qui a fini par devenir synonyme de la Suisse, pour mieux s'arrêter aux II^e et I^{er} siècles av. J.-C., avec ses caractéristiques matérielles et structurelles, l'occupation du sol par les oppida et les quelques fermes connues. Les oppida sont ces villes gauloises qui ont marqué le paysage dès la fin du II^e siècle jusqu'à l'emprise romaine; quinze en ont été reconnus en Suisse, dont cinq dans le seul canton de Vaud (Lausanne, Sermuz, Yverdon, le Mont Vully et le Bois de Châtel près d'Avenches). C'est la partie centrale de l'ouvrage, celle qui reflète l'un des grands apports de l'archéologie ces dernières années, de même que l'intérêt porté aux voies de communication, aux ponts comme aux routes, signes d'un aménagement concerté du territoire. Le monde des morts a aussi sa place, avec la prépondérance étonnante des tombes féminines. Le religieux, si présent chez les Gaulois selon César, révèle mystérieusement son étendue et a vu un lieu de culte se faire récemment connaître de manière exceptionnelle sur la colline du Mormont près de La Sarraz; il ne faudrait pas en oublier les autres témoins que sont certains dépôts votifs, les grottes et les statues en bois trouvées à Genève, à Yverdon et à Villeneuve. Maniant avec habileté la riche et récente documentation fournie par le terrain, G. Kaenel convoque tous les témoins possibles autour de cette date de 58 av. J.-C. pour conclure par des suggestions, des questions, tout en admettant qu'aucune trace de l'incendie des villes et des villages évoqué par César ne soit attestée à ce jour. La longue enquête à laquelle nous invite G. Kaenel se présente comme une suite d'énigmes qui ne sont pas toutes résolues. La prudence scientifique et l'audace interprétative se mêlent dans un volume qui fera date.

Michel E. Fuchs

François DEMOTZ, *L'an 888: le royaume de Bourgogne: une puissance européenne au bord du Léman*, Lausanne: PPUR (Coll. Le Savoir suisse), 2012, 144 p.

La collection «Le Savoir suisse» continue son balayage systématique de l'histoire suisse de la préhistoire à nos jours. Elle vient d'ajouter une belle pierre à cet édifice en publiant l'ouvrage de François Demotz. Il passe en revue l'aventure de l'entité politique qui a longtemps été appelée le Second Royaume de Bourgogne en estimant que la dynastie rodolpheine avait ressuscité en 888 le royaume burgonde créé en 443 au bord du Léman.

Cette thèse n'est plus en vigueur. Il paraît aujourd'hui acquis que ni Rodolphe, ni ses sujets n'aspirent à recréer une entité disparue en 534. Le Royaume burgonde a peut-être laissé quelques regrets aux VI^e et VII^e siècles, mais il n'est plus qu'un lointain souvenir au IX^e siècle. L'historiographie traditionnelle a aussi accordé beaucoup de place à deux reines rodolphiennes, Berthe et Adélaïde, puisque la seconde fit construire l'abbatiale de Payerne, où fut inhumée la première. Berthe a donné lieu à de nombreuses légendes qui n'appartiennent pas à l'histoire, mais dont les premières remontent au XII^e siècle.

Dans son ouvrage, François Demotz s'écarte résolument de la mythologie qui reste collée aux basques de la dynastie rodolpheine qui règne dans nos régions de 888 à 1032. Il donne un beau résumé de sa thèse de doctorat parue à Lausanne en 2008 (*La Bourgogne, dernier des royaumes carolingiens (855-1056): rois, pouvoirs et élites autour du Léman*, Lausanne: Mémoires et documents publiés par la Société d'histoire de la Suisse romande, 4^e série t. 9)

François Demotz raconte donc en 142 pages bien tassées le destin de ce petit royaume né sur les braises de l'empire carolingien. Cette nouvelle entité fut créée en 888 pour disparaître en 1032.

Au départ, c'est le comte de Transjurane Rodolphe qui profite de la mort de son suzerain carolingien, Charles-le-Gros, pour se faire proclamer roi de sa circonscription dans la prestigieuse abbaye de Saint-Maurice d'Agaune. La Transjurane, créée au VI^e siècle par un Mérovingien, probablement Gontran, allait du Jura aux Alpes, englobant l'actuelle Suisse romande et quelques morceaux de la France voisine. À l'époque, le terme Bourgogne correspondait à l'ancien territoire des Burgondes, soit un bien plus grand territoire qu'aujourd'hui, dont la future Suisse romande.

D'où le nom de royaume de Bourgogne donné à la nouvelle entité. De leurs domaines d'Orbe, de Chavornay ou de Chiètres, à Lausanne ou dans leur monastère de Saint-Maurice d'Agaune, les quatre rois successifs vont se doter d'une cour et d'une administration toutes petites que décrit par le menu François Demotz. Il montre aussi que les évêques tiennent un bon morceau du pouvoir temporel, pour peu qu'ils fassent allégeance au roi qui participe activement à leur élection. Le roi nomme d'ailleurs des proches à la tête des évêchés stratégiques de Lausanne, de Genève ou de Sion. L'auteur consacre un petit chapitre passionnant au contrôle des cols du Jura et des Alpes qui assurent aux Rodolphiens revenus et prestige. François Demotz tente également de cerner les familles aristocratiques qui partagent le pouvoir royal.

L'historien évoque aussi diverses tentatives d'expansion de ce royaume trop à l'étroit. C'est d'abord vers Bâle que le roi tente un coup de main, puis il s'empare de l'Italie du Nord pour peu de temps, ainsi que de la Provence. Le domaine des Rodolphiens va ainsi s'étendre jusqu'à la Méditerranée. Mais, rapidement, le royaume doit se contenter de résister aux appétits de puissants. Rodolphe III meurt en 1032 sans héritier mâle. Il lègue son domaine au Saint-Empire romain germanique.

En fermant le livre de François Demotz, on éprouve la satisfaction d'avoir eu un aperçu complet et rapide d'une période qui reste peu connue du grand public, mais aussi un regret: on aurait aimé quelques pages supplémentaires. L'historien français aurait pu donner son regard sur la renaissance permanente d'une entité politique indépendante entre les mondes germanique, français et italien: royaume burgonde aux V^e et VI^e siècles, royaume de Bourgogne du IX^e au XI^e siècle, puis la Confédération helvétique. Il se trouve que des historiens médiévaux ont évoqué les rois burgondes en utilisant des titulatures propres aux Rodolphiens. Est-ce une simple confusion ou le présupposé d'une continuité? On aurait bien voulu connaître l'opinion de François Demotz à ce sujet. Cet historien ne dit rien non plus sur le destin posthume de la reine Berthe que lui donna la tradition fixée par Charles-Albert Cingria en 1947. Mais la mission était de publier un état de la question synthétique et clair sur cette période de notre histoire. Elle est parfaitement accomplie.

Justin Favrod

Jean-Pierre BASTIAN, *Une immigration alpine à Lavaux aux XV^e et XVI^e siècles: Lombards, Faucignerans et Chablaisiens*, Lausanne: Bibliothèque historique vaudoise (BHV 137), 2012, 250 p.

Né de trois études parues dans la *Revue historique vaudoise* en 2008, 2009 et 2010, augmentées de chapitres sur Lavaux et sur la perception de l'étranger, le volume dû à Jean-Pierre Bastian nous entraîne sur les chemins de la migration. Lui-même descendant de Faucignerans reçus bourgeois de Lutry au milieu du XV^e siècle, l'auteur a tiré profit de diverses sources qu'il a croisées pour présenter les migrants non seulement à leur arrivée à Lavaux, mais aussi dans leurs vallées de l'Ossola, du Giffre et d'Aulps.

La première vague, celle des « maçons lombards », arrive plus précisément du val Divedro (val d'Ossola supérieur) au XV^e siècle et s'installe dans les grandes paroisses de Lutry et de Villette pour bâtir ou rebâtir les murs des terrasses de Lavaux; ses membres finissent par travailler la vigne pour des propriétaires pour la plupart lausannois et fribourgeois. De la fin du XV^e au milieu du XVI^e siècle, ce sont les montagnards du Haut-Giffre qui s'installent sur les Monts de Lavaux et dans le Jorat, colonisant les « râpes ». La troisième vague, venue du val d'Aulps, fut moins chanceuse que les deux premières et les nouveaux venus durent se contenter d'être métayers ou tâcherons.

L'auteur analyse les conditions de départ (pression démographique notamment, statut juridique), l'attirance qu'exerce Lavaux, probablement fortement dépeuplé au milieu du XV^e siècle. Le voyage n'était pas très long, quelques journées de marche suffisaient, semble-t-il. Grâce à une documentation riche et intelligemment utilisée (dont registres de bourgeoisie et de notaires, taille de 1550 qui lui donne leur fortune), Jean-Pierre Bastian arrive à suivre ces migrants. Il constate, phénomène récurrent des migrations, que ceux d'un même

village tendent à se regrouper, qu'ils ont souvent suivi l'un d'eux parti en éclaireur et que les liens perdurent sur plusieurs générations.

Les chapitres sont complétés par de nombreuses et précieuses tabelles donnant les noms et prénoms des immigrés. Elles raviront bien sûr leurs descendants, les Bastian, Bujard et autres Fonjallaz, mais aussi toute personne s'intéressant à l'histoire de la région. On peut se féliciter que l'auteur ait ainsi regroupé le fruit de ses recherches dans un travail qui se lit agréablement et souhaiter que le résultat inspire d'autres chercheurs.

Lucienne Hubler

Karine CROUSAZ, *L'Académie de Lausanne entre Humanisme et Réforme (ca. 1537-1560), Leyde/Boston: Brill (Education and Society in the Middle Ages and Renaissance, vol. 41), 2012, 608 p.*

De manière surprenante, les travaux consacrés à l'Académie de Lausanne, modèle de toutes les Hautes Écoles calvinistes, étaient jusque là peu nombreux et pour la plupart, fort anciens. C'est à combler cette lacune qu'est consacrée la thèse de K. Crousaz, soutenue en 2010 à l'Université de Lausanne et à présent publiée chez un éditeur prestigieux.

Un premier chapitre éclaire le contexte politique, religieux et surtout éducatif de la Suisse de la Renaissance, en centrant l'étude sur les régions réformées, et notamment sur le Pays de Vaud, conquis par les Bernois en 1536: une synthèse sobre, mais précise et bien informée, qui insiste notamment sur la volonté des protestants de promouvoir l'enseignement, pour répondre aux exigences humanistes qu'ils partagent avec les catholiques, mais aussi pour faire mentir l'affirmation polémique selon laquelle la Réforme aurait été néfaste aux bonnes lettres. On entre ensuite dans le vif du sujet avec l'histoire de la première période de l'Académie de Lausanne. Contrairement au mythe couramment répandu, K. Crousaz montre que l'établissement n'a pas été fondé en 1537, dès les débuts de l'autorité bernoise: à cette date ne sont établis que quelques cours, principalement à destination des religieux qui ont rallié la Réforme. Il faut attendre 1540 pour que la décision de fonder un collège avec un internat pour douze boursiers soit prise; ce n'est qu'en 1542 qu'est recruté le maître des boursiers, Celio Secondo Curione, et, en 1545, le principal (directeur de l'école inférieure), Maturin Cordier, un des plus célèbres pédagogues de son temps. Une réflexion sur le cursus scolaire s'engage, marquée par la *Synopsis* (1545-1546) de Curione, programme d'éducation très complet fondé sur les textes du Strasbourgeois Jean Sturm, et qui aboutit aux lois académiques de 1547, négociées avec les autorités bernoises et dues surtout au pasteur de Berne Sulzer et aux pasteurs et professeurs lausannois, dont Viret, Cordier et Ribit. Très rapidement, un conflit perturbe l'institution, opposant Zébédée, qui avait remplacé Curione, à Viret, accusé de vouloir établir une discipline «calviniste»; Zébédée est finalement désavoué en 1550 et l'Académie connaît des années paisibles, seulement marquées par une épidémie de peste virulente en 1551 et 1552, qui entraîne une interruption des cours de quelques mois dans l'école inférieure. Puis éclate la célèbre crise de 1558-1559, dont l'enjeu est de savoir qui détient le pouvoir d'excommunication et, au-delà, quels sont les rapports respectifs des pouvoirs civil et ecclésiastique. Elle est décrite dans le détail, à partir de sources principalement bernoises. L'aboutissement est le bannissement ou la démission de beaucoup de pasteurs et de tous les professeurs, avec comme conséquence le départ de très nombreux élèves. Berne ne parvient que difficilement à sauver l'institution, qui n'attire plus désormais que des enseignants de moindre renom. Le «parti calviniste», en apparence vaincu, fournit en fait les cadres de l'Académie de Genève, opportunément fondée en juin 1559. L'Académie de Lausanne a vécu sa période la plus brillante; elle était alors considérée, depuis les années 1540, à l'instar d'une véritable université, même si elle ne peut pas délivrer les grades académiques, comme l'indique une précise étude du vocabulaire employé pour la désigner.

Une série exceptionnelle de comptes permet de connaître le budget de l'Académie, année par année. Les dépenses représentent, en gros, la moitié de l'ensemble des dépenses du bailliage de Lausanne. Elles

permettent de payer les salaires en argent, vin et céréales des six enseignants permanents (professeurs de grec, d'hébreu et de théologie, maître des 12, principal et proviseur), des salaires très convenables, après quelques années de flottement; les salaires des étudiants avancés qui donnent des cours à l'école inférieure; les bourses d'études des 12, entièrement prises en charge contre l'obligation pour eux de servir Berne à la fin de leurs études; les bourses extraordinaires, de plus en plus nombreuses (jusqu'à 111 en 1559), dont les progrès intellectuels et les mœurs des titulaires sont surveillés chaque année; l'aménagement des bâtiments, les livres pour la bibliothèque. À partir de 1542, ce sont les étudiants qui coûtent le plus, suivis par les professeurs; les dépenses pour les infrastructures restent marginales. Ces dépenses sont couvertes en partie par les frais d'écolage, modestes, des élèves de l'école inférieure, et surtout par le Conseil de Berne qui ordonne le paiement au bailli de Lausanne. Pour cela, Berne utilise les biens ecclésiastiques sécularisés, dont une partie est vendue, au grand dam de Viret qui aurait voulu qu'ils soient entièrement consacrés aux pasteurs, aux pauvres et aux écoles.

Les professeurs sont la plupart du temps choisis par les pasteurs et professeurs lausannois, notamment Viret, souvent avec l'avis de Calvin. Mais il arrive que les conseillers bernois prospectent eux-mêmes, notamment lors des premières nominations et pendant la crise de 1558-1559. Une fois sélectionné, le candidat doit être élu par le colloque ou la classe de Lausanne, puis examiné par les pasteurs de Berne, confirmé enfin par le Conseil bernois qui communique sa décision au bailli de Lausanne. Il ne reste plus au nouveau professeur qu'à prêter serment de respecter la réformation bernoise. Le choix initial est généralement respecté, à une exception près, celui de Farel, récusé par Berne sans qu'on en sache la raison. Les professeurs nommés sont majoritairement français ou connaissent, pour la plupart, le français (même s'ils enseignent en latin). S'ils ont tous fait des études universitaires avant leur nomination, ils sont encore peu réputés, à l'exception de Cordier et de Curione; mais certains, comme Bèze ou Gessner, feront par la suite de brillantes carrières. Ils maîtrisent tous le latin cicéronien et le grec, mais beaucoup moins l'hébreu. Théologiquement, ils sont relativement divers: plusieurs ont des sympathies pour les opinions zwingliennes, certains sont des amis de Castellion; mais à partir de 1549 (affaire Zébedée), tous sont proches des idées de Calvin. Ils restent assez longtemps en poste ou, s'ils ne conviennent plus, obtiennent une autre fonction (pasteur généralement). La principale cause de départ, en dehors des décès, est la démission de 1558-1559. Aucun renvoi n'est à noter, en dehors de celui de Curione, accusé de pédophilie (1546), ce qui ne l'empêchera pas d'enseigner jusqu'à sa mort à l'Université de Bâle.

Les deux derniers chapitres sont consacrés aux étudiants et à leur formation dans cette école qui veut promouvoir une « piété lettrée », selon l'idéal de Sturm repris par Cordier. On connaît surtout les boursiers et l'auteur, tout en donnant une foule de renseignements précis, ne bouleverse guère nos connaissances sur ce point: des jeunes gens sélectionnés par les pasteurs et professeurs de Lausanne, mais aussi quelquefois directement par Berne, ayant des capacités intellectuelles, mais peu de moyens financiers, venant des terres bernoises, mais aussi du reste de la Suisse et de France; après leurs études, ils sont au service de Berne (souvent comme diacres dans un premier temps), ou partent en France (comme les fameux « cinq écoliers de Lausanne », largement étudiés ici), ou encore dans leurs régions d'origine. Plus neuve est la constatation que la grande majorité des étudiants, non boursiers, provient des élites bernoises, helvétiques ou françaises, qui y recherchent une culture humaniste et cela d'autant plus facilement que le serment qu'ils doivent prêter est dépourvu de toute connotation confessionnelle. En l'absence de grades académiques, les étudiants peuvent se faire délivrer des lettres de témoignages portant sur leur niveau et surtout leur comportement, utiles pour être employés dans des lieux éloignés. Alors que les boursiers sont assez encadrés, les autres étudiants choisissent librement les cours qu'ils veulent suivre. La confrontation entre les lois académiques, des manuels scolaires et de nombreuses sources manuscrites permet de décrire, année après année, le contenu de l'enseignement donné; à noter une particularité lausannoise, les examens écrits. Il y a également une éducation du comportement, principalement à l'école inférieure, que l'on connaît principalement grâce aux *Colloques* de Cordier.

En résumé, on a là une bonne monographie, d'autant plus intéressante qu'elle fourmille de renseignements très précis sur une institution dont l'importance pédagogique est fondamentale, aussi bien pour la formation de pasteurs que d'une classe dirigeante réformée; une institution qui a permis d'enraciner la Réforme dans les terres francophones, qui a enfin servi à légitimer l'autorité politique de Berne dans le Pays de Vaud. Ajoutons qu'une bibliographie importante et de nombreuses annexes rendront de précieux services aux chercheurs.

Yves Krumenacker

David AUBERSON, Olivier MEUWLY (dir.), *Deux siècles de présence russe en Pays de Vaud. Actes du colloque du 11 juin 2011 à l'Université de Lausanne, Genève: Slatkine, 2012, 236 p.*

«Pays à l'histoire si riche, à la culture si opulente, aux traditions si enracinées, la Russie a toujours entretenu un lien paradoxal avec le monde extérieur. Entre fascination et répulsion, entre admiration et hantise... [...] Nombreux sont les pays européens qui, dès la fin du XVIII^e siècle, comptent des colonies russes de plus en plus importantes dans leurs hôtels de luxe ou leurs soupentes. Et parmi ces régions d'Europe occidentale destinées à devenir de véritables carrefours de l'émigration russe figure la Suisse.» C'est par ces mots que le Consul honoraire de la Fédération de Russie et mécène du projet, Frédéric Paulsen, ouvre ce livre. Un ouvrage qui permet enfin de faire le point sur l'importance de la présence russe en Pays de Vaud depuis près de deux cent cinquante ans, ainsi que sur les nombreuses influences réciproques qu'ont entretenues ces deux espaces culturels.

Je dis «enfin», car, jusqu'à présent, cela n'était point aisé. Qui s'intéressait aux Russes en terre vaudoise entamait en effet une quête, s'aventurant souvent à l'aveugle dans un long dédale, à la recherche d'informations dispersées un peu partout. Certains sujets, on le sait, étaient connus: l'histoire des ballets russes, l'amitié entre Strawinsky et Ramuz qui a donné naissance à *l'Histoire du Soldat*, le rôle de F.-C. de La Harpe auprès du futur tsar Alexandre I^{er}, le legs de Gabriel de Rumine qui a permis la construction du palais surplombant la place de la Riponne ou le passage (rapide et anecdotique) du tsarévitch Paul à l'hôtel du Lion d'Or à Lausanne à la fin du XVIII^e siècle. Peut-être, selon nos centres d'intérêt, connaissait-on aussi Grégoire de Razoumowky, l'un des pères des sciences naturelles vaudoises, ou le tombeau de la princesse Catherine Orlov dans la cathédrale, voire le récit de voyage du jeune Nikolaï Karamzine qui passe par Lausanne en 1789. Mais toutes ces informations étant éparpillées dans des livres ou des pages internet, touchant de plus à des domaines qui ne communiquent pas nécessairement de manière évidente (les sciences naturelles, la politique, l'éducation, l'histoire de l'art, la littérature ou la musique), elles étaient difficiles à trouver et à rassembler. Dans un tel cas de figure, une recherche court évidemment le risque d'être partielle, de manquer une information importante. Aujourd'hui, cette lacune est comblée: bien que rassemblant une série d'articles indépendants les uns des autres, cet ouvrage offre moins un tableau morcelé et fragmentaire que la vision kaléidoscopique d'une seule et même histoire.

La formation très largement historienne des auteurs participe à l'homogénéité du tout, leur faisant porter le même type de regard sur leurs sujets, appliquer des questionnements semblables et recourir aux sources de manière systématique. Des sources qui frappent d'ailleurs par leur variété: lettres intimes, imprimés presque introuvables, textes littéraires, fonds d'archives, journaux, enregistrement audio. Placées dans l'ordre chronologique, ces études dessinent ensemble une vaste fresque. La longue et très intéressante introduction généraliste de David Auberson ouvre ce recueil et lui sert de ciment; elle assure en effet le lien entre les articles souvent pointus (mais jamais pédants ni nébuleux) qui suivront. Danièle Tosato-Rigo s'est ainsi attachée à une famille russe installée très tôt en terre vaudoise (dès 1754), les Golowkin, et dessine la part qu'ils ont prise dans la «résonance et la diffusion des Lumières en Pays de Vaud» (p. 76). La doctorante Valentina Smekalina s'intéresse aux premiers voyageurs russes, tandis que le professeur Andrei Andreev suit

le grand poète Vassili Joukovski, spécialement lors de ses deux séjours sur les bords du Léman en 1821 et 1832-1833. Pierre Jeanneret fait le point sur les liens que l'on a souvent considérés comme évidents entre les étudiantes russes, la politique et la révolution. Il conclut que ce rapport a été exagéré et que, si certaines étudiantes russes ont frappé les esprits, c'était plus par leur moderne liberté qu'à cause de leurs opinions politiques. Le spécialiste de l'histoire de la presse Olivier Meuwly a plongé dans les journaux vaudois pour brosser l'image qu'on se faisait alors des anarchistes russes. Une image contrastée qui fait réfléchir à l'usage de la violence et éveille de curieux échos avec d'autres luttes, actuelles. Yuri Obozny fait quant à lui l'histoire de Nikolai Skriabine, père du compositeur Alexandre Skriabine, et surtout premier consul honoraire de Russie à Lausanne. Cela lui permet aussi d'évoquer un autre diplomate russe encore largement méconnu, Jean Capo d'Istria. En s'intéressant à *l'Histoire du Soldat* et à la renaissance des ballets russes à Lausanne en 1915, Jean-Jacques Langendorf et Jean-Pierre Pastori reviennent sur une des parties les mieux connues de cette histoire russe en terre vaudoise, mais qui aurait manqué si elle avait été absente. Le journaliste Alain Campiotti zoome sur la période allant de 1913 à 1917 et balade sa loupe sur plusieurs bolcheviques (connus – Lénine – et moins connus) qui ont trouvé refuge pour un temps entre Chailly-sur-Lausanne et Baugy-sur-Clarens. La fin de son article, qui explique ce qu'ils sont devenus, abandonne l'effet de loupe pour résumer utilement la suite des vies esquissées. L'historien Nicolas Gex clôt la partie des études en s'intéressant à la double vie de Nicolas Oulianoff (qui n'a toutefois rien à voir avec Lénine), de sa jeunesse révolutionnaire en Sibérie à la chaire de géologie de l'Université de Lausanne.

Le recueil se termine de façon plus littéraire, avec les textes de deux écrivains russes qui se répondent à plus de deux cents ans d'intervalle: Mikhaïl Chichkine qui s'interroge sur les raisons de la présence russe en terre vaudoise et les lettres que Nikolai Karamzine consacre au Pays de Vaud lors de son Grand Tour en 1789. Ces lettres ne sont d'ailleurs pas le moindre intérêt de cet ouvrage: elles constituent en effet pour l'instant la seule traduction intégrale du texte de Karamzine (travail de Maud Mabillard avec le très bon appareil critique de David Auberson), les traductions précédentes ayant en effet fait l'impasse sur de nombreuses pages. C'est encore partiel, mais cela donnera peut-être l'élan à une nouvelle traduction complète!

Cet ouvrage soigné – n'oublions pas de mentionner une belle iconographie, souvent peu connue de surcroît – fait suite à deux autres recueils récents où sont aussi étudiées les relations entre Russes et Vaudois: *Frédéric-César de La Harpe, 1754-1838*, Olivier Meuwly (dir.), Lausanne: Bibliothèque historique vaudoise, (BHV 134), 2011, et les actes d'un colloque s'étant tenu à Moscou en 2011: Olivier Meuwly, Irina Karapetyants (dir.), *Les Vaudois et la Russie. Colloque du 16 septembre 2011*, Moscou: Pro Helvetia Fondation suisse pour la culture, 2012, (en russe). Ensemble, ces études permettent de mieux comprendre les raisons d'une attirance qui survit au temps.

Ariane Devanthery

Michel PORRET, Vincent FONTANA, Ludovic MAUGUÉ (dir.), *Bois, fers et papiers de justice. Histoire matérielle du droit de punir*, Genève: Georg, (Coll. L'Équinoxe), 2012, 364 p.

Ce livre rassemble dix-sept communications présentées lors d'un colloque international qui s'est déroulé à Genève en décembre 2010. Ces textes sont magistralement introduits par une mise en perspective du professeur genevois Michel Porret, initiateur et organisateur du colloque, animateur et auteur de nombreux travaux et publications en histoire du crime et de la justice. Chaque contribution est l'œuvre d'un spécialiste de ce domaine en plein essor.

Il s'agit d'«histoire matérielle», ou d'histoire de la culture matérielle, dont un des pionniers, Daniel Roche, a montré tout ce que cette démarche peut apporter à la connaissance des pratiques sociales et culturelles, ou à l'histoire économique, voire politique de l'Ancien Régime (sur ce sujet, voir: Daniel Roche, *Histoire des choses banales. Naissance de la consommation dans les sociétés traditionnelles (XVII^e-XIX^e siècles)*, Paris: Fayard,

1997). Le colloque, qui entendait « historiser les dimensions du pénal dans l'épaisseur de sa matérialité », ainsi que cette publication se veulent une forme d'hommage à D. Roche. Comme le relèvent et M. Porret dans son introduction et l'historien belge Xavier Rousseaux dans sa belle contribution (« La matérialité de l'exécution publique et des sanctions (1350-1550) à Nivelles »), le droit de punir est un terrain extrêmement favorable aux ambitions des enquêtes d'une histoire matérielle révélatrice de l'« univers mental » des hommes du passé. Son exploration peut également offrir prise à une analyse renouvelée de pratiques politiques et sociales dont les incidences culturelles sont captées à travers l'analyse des objets mis en œuvre du début à la fin de l'action pénale, du constat du crime à l'exécution du coupable : « Culture matérielle (les rites et leurs instruments) et représentations symboliques (le sens que leur donne une collectivité) sont au cœur des pratiques pénales », constate X. Rousseaux, qui ajoute : « Loin d'être une réalité froide, les objets matériels sont indissociables des émotions et des sentiments qu'ils suscitent ».

De la richesse de cette approche, de l'utilité de ces visées, tout l'ouvrage est une magnifique démonstration, en dépit des difficultés auxquelles l'opération se heurte parfois, soit la rareté possible des sources « matérielles » (les objets) ou issues des actes de la pratique et les subtilités de leur interprétation, ainsi que les limites de la signification des sources normatives.

Initialement, il n'y avait pas de définition chronologique et spatiale précise du propos. En fait, la période moderne, longtemps privilégiée par les historiens du crime et de la justice, semble dominer : six contributions portent sur ce qu'il est convenu d'appeler l'Ancien Régime ; il y en a deux pour la fin du Moyen Âge et le début du XVI^e siècle. Mais trois pour le XIX^e siècle, trois pour la fin du XIX^e et le début du XX^e, trois pour le XX^e siècle. Géographiquement, par l'inscription institutionnelle des auteurs comme par leur sujet et la provenance de leurs sources, la France l'emporte avec neuf contributions ; trois sont « genevoises » et une « vaudoise » (Élisabeth Salvi) ; trois sont relatives à l'actuel territoire belge et la dernière à l'Italie. Cette géographie reflète avant tout celle du réseau des chercheurs mobilisés.

Les contributions sont réunies selon trois axes¹. Une première partie, « Instruire et prouver », est centrée sur la « matérialité » de l'enquête judiciaire ; les « papiers de justice », en tant qu'objets, dont la multiplication est inhérente à l'affirmation de la procédure inquisitoire dès le XVI^e siècle, sont évidemment privilégiés, sous la plume de Sonia Vernes-Rappaz (sur les archives criminelles genevoises du XVI^e siècle) ou de Julie Doyon (sur les registres d'érou de la Conciergerie à Paris au XVIII^e siècle). Vincent Fontana, sur la base principale des grands doctrinaires français du XVIII^e siècle, entend montrer que l'attention aux « traces visibles du crime » au stade de l'enquête est alors beaucoup plus grande qu'on ne pourrait le penser, à travers les constats *in situ* du magistrat instructeur². D'autres contributions traitent des représentations de la torture judiciaire en France (Éric Wenzel), ou des pièces à conviction présentées aux audiences entre 1880 et 1940, devant les tribunaux français (Frédéric Chauvaud). Bertrand Renard enfin analyse les effets très contemporains de l'identification par ADN sur la production de la preuve.

Une deuxième partie regroupe des contributions relatives à la matérialité de la pénalité (« Détenir et punir »), des exécutions publiques à Nivelles (X. Rousseaux) et dans le comté de Hainaut (Nathalie Demaret)

1 Faute de place l'auteur de ce compte rendu ne peut citer tous les auteurs de ce recueil.

2 Vincent Fontana croit bon d'opposer ses convictions aux remarques que le soussigné a jadis consacrées à ce thème au sujet du XVIII^e siècle neuchâtelois (Philippe Henry, *Crime justice et société dans la principauté de Neuchâtel au XVIII^e siècle (1707-1806)*, Neuchâtel, La Baconnière, 1984), renvoyant à la p. 125 de cet ouvrage et contestant les adjectifs « exceptionnel », « grossier », « hâtif » que le soussigné aurait prêtés au constat de la scène du crime « sous l'Ancien Régime ». D'une part on ne trouve à ladite page qu'un seul des trois adjectifs incriminés, « grossier » ; il ne s'agissait d'autre part dans cet ouvrage que du *cas de Neuchâtel* (à travers un dépouillement systématique des archives criminelles locales du XVIII^e siècle), et non de « l'Ancien Régime » en général, comme feint de le croire Vincent Fontana.

à la fin du Moyen Âge, aux gibets vaudois très finement étudiés par E. Salvi à travers leurs représentations sur les plans-terriers et sous l'angle de leur signification symbolique et des enjeux de pouvoir auxquels leur contrôle est lié (« Fourches de justice et souveraineté politique. L'exemple vaudois (XVI^e-XVIII^e siècle) »). Ludovic Maugué présente une belle analyse des difficultés du passage au nouveau système carcéral dans le département du Léman. Un article traite des évasions de prisonniers politiques en France au XIX^e siècle (Juliette Glikman) et Nicole Picard glace les sangs du lecteur par son étude du traitement des condamnés à mort en France au XX^e siècle.

La troisième partie, « Collectionner et exposer », ne compte que deux contributions portant sur les progrès de l'identification judiciaire dès la fin du XIX^e siècle et la matérialisation des nouveaux moyens mis en pratique, à travers notamment les musées et les expositions de l'identité judiciaire où l'on montre photographies, empreintes, moulages, etc. (Ilse About); Monica Stronati souligne enfin le rôle de l'école positiviste italienne dans la naissance de l'anthropologie criminelle (les collections de Cesare Lombroso).

Rendre compte de la richesse de cette passionnante lecture n'est pas compatible avec la taille de ce compte rendu. Dans son introduction, Michel Porret noue la gerbe et synthétise l'hétérogénéité apparente des thématiques abordées, auxquelles il donne cohérence et sens.

Philippe Henry

Anne NOSCHIS, *Madame de Warens, éducatrice de Rousseau, espionne, femme d'affaires, libertine, Vevey* : Éditions de l'Aire, 2012, 488 p.

« Elle avait un air caressant et tendre, un regard très doux, un sourire angélique, une bouche à la mesure de la mienne, des cheveux cendrés d'une beauté peu commune, et auxquels elle donnait un tour négligé qui la rendait très piquante », ainsi Jean-Jacques Rousseau décrit-il M^{me} de Warens lors de leur première rencontre. Après le physique, le moral : « de la première entrevue, du premier mot, du premier regard, M^{me} de Warens m'inspira non seulement le plus vif attachement, mais une confiance parfaite et qui ne s'est jamais démentie ». Le célèbre portrait ainsi tracé par Rousseau dans les *Confessions* prélude à une description détaillée de ses rapports avec sa bienfaitrice, mais aussi de la vie de celle-ci et de son itinéraire psychologique et spirituel. Y avait-il autre chose à dire ? Certes : ainsi que le remarque Anne Noschis, Rousseau parle d'abord et surtout de lui-même et M^{me} de Warens, qui a joué un si grand rôle dans sa vie, n'apparaît que par réfraction dans son œuvre.

L'auteure, enseignante dans un gymnase vaudois, a déjà à son actif plusieurs romans historiques. Elle a cette fois entrepris une ambitieuse biographie de M^{me} de Warens. Ambitieuse par ses dimensions tout d'abord (l'ouvrage compte près de cinq cents pages), mais surtout par l'étendue de la documentation recueillie, fruit de recherches d'archives extensives. Grâce à ce travail de fond, la vie de cette femme du XVIII^e siècle est replacée dans le contexte du Pays de Vaud sous la tutelle bernoise et le poids de l'Église protestante sur la vie quotidienne de chacun. Les lecteurs de la *RHV* apprécieront le tableau fouillé de la société vaudoise de cette époque, essentiellement rurale et campagnarde, mais où l'aristocratie s'efforce, non sans maladresse parfois, d'adopter des mœurs plus policées. Née en 1699 dans une famille de la petite noblesse vaudoise, Françoise de la Tour devient orpheline très tôt et hérite d'une fortune confortable. On la marie à 14 ans à Sébastien-Isaac de Loys, seigneur de Vuarrens, son aîné de dix ans. (L'usage savoyard transformera en « Warens » le nom de Vuarrens). Le mariage dure treize ans. Puis c'est la fuite à Évian, dans les États de Savoie; la belle se jette aux pieds du roi de Sardaigne, en visite à Évian pour y prendre les eaux, et se convertit spectaculairement au catholicisme – sincèrement ? par intérêt ? La biographe ne se prononce pas, et c'est tant mieux. Cette conversion a un grand retentissement tant en Pays de Vaud que dans les États de Savoie et dans le royaume de France. L'enjeu d'une telle conversion dans le contexte de la Contre-Réforme est analysé avec finesse. On apprend à quel point la hiérarchie romaine s'efforce, par tous moyens, de ramener les protestants égarés dans

le sein de l'Église, lutte qui fait rage autour du lac Léman; à l'époque de l'abjuration de M^{me} de Warens, le pape Clément XII se réjouit de compter dans le diocèse d'Annecy deux cent vingt-cinq « nouveaux convertis » pour lesquels il envoie des fonds à l'évêque, M^{sr} de Bernex. En ville de Genève, des rabatteurs traquent les déçus du calvinisme et les adressent à une véritable filière convertisseuse, dont la baronne fera partie. On comprend mieux dès lors comment la dame a pu émarger, sa vie durant, à la cassette royale. On est moins convaincu par la théorie selon laquelle M^{me} de Warens aurait été employée comme espionne par la Maison de Savoie, et les preuves documentaires mises en avant par sa biographe paraissent bien minces.

La rencontre avec Jean-Jacques, on le sait, a été décisive dans la vie de celui-ci. Le dimanche 21 mars 1728, jour des Rameaux, le jeune Jean-Jacques, âgé de 16 ans, se présente à la porte de la maison qu'occupe M^{me} de Warens à Annecy. Il a fui Genève et un apprentissage malheureux chez un horloger qui le bat et le maltraite. Recruté par ceux qui, à Genève, cherchent activement à provoquer des conversions au catholicisme, il est adressé à M^{me} de Warens, chargée d'accueillir les futurs convertis et de les amener à l'abjuration. C'est le début d'une affection réciproque qui durera jusqu'au décès de la baronne. Celle-ci deviendra – bien plus tard – la maîtresse de Jean-Jacques, qui d'ailleurs ne sera ni le premier ni le seul de ses amants. Elle a surtout exercé une influence considérable sur la formation de son protégé. Après sa conversion, elle lui fait donner une éducation musicale, qui culminera avec la composition du *Devin de village*, premier et seul opéra de Rousseau; elle lui offre des leçons de danse, d'escrime, lui ouvre sa bibliothèque, l'amène à rencontrer les beaux esprits qu'elle fréquente. Surtout, Rousseau partage la vie de sa bienfaitrice pendant quatorze ans, entretenu par elle, encouragé dans toutes ses entreprises, formé au maniement des idées par d'innombrables conversations sur les sujets les plus divers.

Bien sûr, les rapports avec Rousseau (« Petit » ainsi que l'appelait affectueusement sa maîtresse) forment le cœur de l'ouvrage, mais M^{me} de Warens n'est pas seulement celle qui a formé, éduqué, aimé Jean-Jacques afin qu'il devienne Rousseau, elle a eu une existence par elle-même et c'est tout le mérite d'Anne Noschis de nous le montrer. Les tentatives, souvent brouillonnes et apparemment peu couronnées de succès, de son héroïne pour entreprendre des affaires commerciales sont analysées dans le détail, de même que ses relations avec le pouvoir, avec l'Église catholique (elle sera la protégée de M^{sr} de Bernex, évêque *in partibus* de Genève, qui la pensionnera sa vie durant sur sa cassette personnelle), avec le monde intellectuel savoyard, à Annecy comme à Chambéry. L'auteur publie en annexe de nombreux documents d'archives, dont le contrat de mariage des époux de Vuarrens, le testament établi par M^{me} de Warens en 1722 lors d'une grave maladie, l'inventaire (combien pittoresque) des « effets emportés par M^{me} de Warens de la maison de M. son mary » lors de sa fuite du domicile conjugal, ainsi que diverses correspondances. Un tableau des monnaies et du niveau de vie permet d'apprécier les aspects financiers traités par la biographe. L'ouvrage est illustré notamment par des photos des différents lieux de vie de la baronne, de Vevey à la maison des Charmettes immortalisée par les *Confessions*. Il est enfin complété par un glossaire, une bibliographie et plusieurs tableaux généalogiques des familles de la Tour et de Loys.

La vie de M^{me} de Warens n'avait plus fait l'objet de travaux d'importance depuis les ouvrages d'Albert Metzger en 1886, d'Albert de Montet et de François Mugnier en 1891. La biographie d'Anne Noschis comble donc un vide. Elle le fait de façon particulièrement élégante et bienvenue, avec une érudition toujours présente, jamais pesante et dans un style alerte. Son livre est un bon exemple de ce que peut être une vulgarisation historique réussie.

Lise Favre

Alain-Jacques TORNARE, 10 août 1792 Les Tuileries. L'été tragique des relations franco-suisse, Lausanne: PPUR (Coll. Le Savoir suisse), 2012, 144 p.

Le massacre d'un régiment des Gardes suisses dans le palais des Tuileries le 10 août 1792, à Paris, eut de profondes répercussions tant en France avec l'effondrement de la monarchie qu'en Suisse avec les premières grandes fissures de l'Ancien Régime qui volera en éclats six ans plus tard. Alain-Jacques Tornare, qui travaille et publie depuis des décennies sur les relations franco-suisse, en particulier sur les troupes suisses capitulées au service de la France, explore les diverses représentations historiques de ces massacres avec leur résurgence dans les premiers jours de septembre 1792.

Les récits, les causes, les circonstances, le rôle des principaux acteurs, les interprétations jusqu'à la naissance des mythes présentés avec minutie, diffèrent considérablement d'un pays à l'autre. L'intérêt de cet essai de synthèse se trouve dans ce souci de comparer ces points de vue divergents et surtout de les mettre en perspective dans leur contexte propre en soulignant les enjeux. L'auteur de *La Révolution française pour les nuls* (2009), maîtrisant l'histoire des deux pays, brosse un beau panorama de l'évolution des relations militaires franco-suisse depuis l'été 1789 en soulignant les bénéfices que chacun y trouvait. Il met bien en évidence le rôle, discuté et discutable, en 1792, de Louis-Auguste-Augustin d'Affry (1713-1793), colonel du régiment des Gardes suisses depuis 1767 et représentant officieux des intérêts helvétiques en France. La participation des Suisses au processus révolutionnaire par le biais des troupes capitulées n'est pas aisée à comprendre du fait qu'elle fut mythifiée de part et d'autre. A.-J. Tornare s'applique à démonter toutes ces interprétations en les confrontant à de nouvelles sources et à une réalité de mieux en mieux perçue comme la présence et l'action des troupes suisses durant les grandes journées révolutionnaires de l'été 1789 à la chute de la royauté le 10 août 1792. En quelques pages denses, il montre comment les Gardes suisses devinrent les « catalyseurs involontaires du mécontentement » populaire attisé par les appels au meurtre du Suisse Jean-Paul Marat dans son journal *L'Ami du Peuple*. Ce rôle de bouc émissaire se concrétisera brutalement le 10 août et durant les massacres de septembre.

L'analyse critique n'épargne pas un grand mythe taillé dans le roc, soit « la sacro-sainte loyauté des corps militaires helvétiques » largement répandue dans la geste militaire suisse depuis deux siècles, laquelle passe sous silence le désarroi des soldats, les vagues de désertion, les trahisons, les incompétences de certains officiers et le double jeu assez trouble de leur colonel qui pratique un attentisme coupable relayé par l'impuissance et la paralysie de la Diète helvétique qui laisse pourrir la situation à tel point qu'ils ne se soucieront du sort des Gardes suisses qu'après leur massacre.

A.-J. Tornare ne mâche pas ses mots: « Exploiter la charge émotionnelle de ces événements tragiques permet d'occulter les responsabilités des gouvernants helvétiques. Ils n'ont su ni prévenir ni gérer ses péripéties. Personne en Suisse n'a voulu croire à la chute imminente de la monarchie. Personne n'a osé envisager les répercussions qu'allait entraîner ce bouleversement des rapports privilégiés avec la France. Du 10 août au 3 septembre, en moins d'un mois, les Suisses subissent une succession de traumatismes: l'anéantissement du régiment des Gardes suisses aux Tuileries; les massacres des journées de septembre; le licenciement général de leurs troupes en France. Collectivement, les cantons suisses ont livré les Gardes suisses à eux-mêmes dans une ville de Paris surchauffée ». La même incurie des gouvernants helvétiques favorisera la chute de l'ancienne Confédération en 1798... et l'humiliation de la Suisse, deux siècles plus tard dans l'affaire dite des fonds en déshérence.

Le dernier chapitre consacré à la mémoire du 10 août est bien troussé au fil de la présentation critique des sources utilisées avec un rappel du massacre de la Garde pontificale lors du sac de Rome par les Espagnols le 6 mai 1527. L'exploitation touristique et idéologique du Lion de Lucerne, taillé dans le roc, s'inscrit dans ces nouvelles tendances du tourisme mémoriel avec sa manne expiatoire.

En partant de cette date du 10 août 1792, A.-J. Tornare a su magistralement esquisser l'évolution des relations militaires franco-suisse entre 1789 et l'été 1792 en mettant en exergue l'importance de cette rupture qui

annonce la chute de l'Ancien Régime dans les cantons suisses quelques années plus tard et leur réelle incapacité à gouverner jusqu'à la Médiation de Bonaparte en 1803. Une bibliographie riche et structurée, une fil-mographie et l'évocation des lieux de mémoire, à la mode depuis peu, feront de cette mise au point un livre de référence.

François Jequier

Éric CHRISTEN, Françoise BAUD, *Rousseau, les Alpes et la poésie anglaise, une anthologie illustrée de poèmes et de prose poétique*, Vevey: Éditions de l'Aire, 2011, 358 p.

Tous deux enseignants d'anglais pendant de longues années, et spécialistes de la poésie de Thomas Hardy dont ils ont déjà traduit et publié cent poèmes en français, Éric Christen et Françoise Baud ont choisi de réaliser une anthologie de poèmes anglais inspirés par les Alpes. Les textes, publiés dans l'ordre chronologique, sont accompagnés de brefs commentaires, et suivis de notices biographiques plus détaillées. L'appareil critique est fourni par des notes et un index. Les textes originaux anglais sont reproduits en fin de volume.

Une introduction développée éclaire le propos des auteurs et justifie leurs choix. Comme y fait allusion le titre de l'ouvrage, Rousseau a exercé une influence déterminante sur la sensibilité de ses lecteurs, et la parution de la *Nouvelle Héloïse*, en 1761, a été le premier très grand succès de librairie. Tous les visiteurs anglais qui parcourent les Alpes à partir de la fin du XVIII^e siècle ont lu la *Nouvelle Héloïse* et se rendent en pèlerinage à Clarens, à Vevey, mais aussi à Meillerie, sur les traces de Julie et de Saint-Preux. Seuls les poètes et écrivains qui visitèrent réellement les Alpes figurent dans l'anthologie, et cela nous vaut, outre les poèmes, des extraits de relations de voyage, de journaux intimes ou de lettres décrivant les circonstances de leur venue dans les Alpes. Il s'agit essentiellement des Alpes suisses, bien que le recueil s'ouvre sur un texte de Thomas Gray, écrit en 1739, où il décrit les impressions causées par sa visite à la Grande Chartreuse, située en Savoie dans le massif du même nom.

À juste titre, les auteurs ont fait figurer dans leur recueil quelques extraits de la *Nouvelle Héloïse*, en particulier la lettre XVII de la quatrième partie où Saint-Preux évoque la tempête qui manqua de noyer Julie et lui, au large de Meillerie, et le majestueux paysage qui surplombe le lac. Byron et Shelley, en 1816, essuyèrent eux aussi un coup de séchard au même endroit, ce que ne manque pas de relever Byron, qu'on dirait presque séduit par l'idée d'avoir couru le même danger que les amants imaginaires de Rousseau.

Outre Thomas Gray et Jean-Jacques Rousseau, le recueil présente des textes d'auteurs connus et moins connus; Helen Maria Williams, Wordsworth, Shelley, Mary Shelley, Byron, Samuel Rogers, Matthew Arnold, Ruskin, Leslie Stephen (alpiniste passionné, il est aussi le père de Virginia Woolf) et Thomas Hardy. Les textes s'échelonnent de 1739 à 1897, soit sur près de cent cinquante ans. Comme le font remarquer les auteurs, la perception de la nature, de la montagne, et les sentiments que cette perception éveille dans le cœur des hommes a profondément changé pendant ce laps de temps. Les romantiques recherchent dans le spectacle de la montagne, non seulement une émotion esthétique, mais une admiration presque religieuse, associée à une quête exploratoire fouillant les profondeurs de la nature humaine et de sa destinée. Petit à petit, à ces sentiments d'admiration se substituent des questionnements, qui à leur tour sont remplacés par la satisfaction de l'alpiniste conquérant – et les Alpes, séjour mystique et magique, ne sont plus qu'un terrain de sport où il s'agit d'être le premier à gravir tel sommet jusqu'alors inviolé.

Les auteurs ont illustré leur anthologie de belles reproductions d'œuvres inspirées par les Alpes (elles sont nombreuses), choisissant tant Turner et Ruskin que des gravures et des peintures moins ambitieuses montrant les montagnes et les vallées comme les touristes ordinaires aimaient les voir. Comme le font remarquer les auteurs, « de telles vues simplement pittoresques peuvent nous aider à apprécier les œuvres d'artistes plus originaux et plus créatifs, car elles ont avec elles le même rapport que la prose avec la poésie ».

Lise Favre

Georges ANDREY, Maryse OERI VON AUW, Marc Mousson. *Premier chancelier de la Confédération*, Bière: Cabédita, 2012, 254 p.

Le canton de Vaud regorge de personnages passionnants et Marc Mousson appartient sans conteste à cette catégorie. Georges Andrey et Maryse Oeri von Auw se sont attelés à rendre vie à cette personnalité discrète, mais ô combien importante à un moment charnière de l'histoire suisse, et il faut leur en savoir gré. Le texte est agrémenté d'intéressants encadrés racontant les péripéties de la vie de la famille Mousson.

Soucieux de ne pas dépasser le cercle précis des prérogatives qui incombent au Chancelier de la Confédération suisse qu'il est, Marc Mousson agit en véritable soutien d'une Diète privée de toute capacité d'action. Il saura ainsi se rendre indispensable aux landammans qui se succèdent à la présidence de l'assemblée des cantons et assurera à lui seul la continuité d'un État qui n'existe pas, mais qui doit défendre son existence au cœur d'une Europe en plein bouleversement.

Mousson s'acquittera avec talent de sa tâche, non sans afficher une compréhension aiguë des exigences de la haute politique. Sous le couvert du service de l'État, se serait-il glissé avec une gourmandise plus forte qu'on ne pourrait l'imaginer dans les habits d'un homme de pouvoir? Souvent seul interlocuteur crédible des représentants des grandes puissances, il se plie avec dévouement, et avec un sens de la patrie jamais pris en défaut aux obligations de sa tâche. Se laisse-t-il néanmoins un peu griser par les marques d'estime que les Capo d'Istria, Lebzelter, Schraut ou encore Metternich lui prodigueront?

S'il a une haute conscience de sa mission, il n'hésite pas à apposer sa marque sur une Diète où règne la discorde. Mousson: un haut commis de l'État ou un homme politique masqué? « Véritable landamann de la Suisse », comme le qualifie joliment G. Andrey, Mousson se mêle-t-il de politique uniquement pour combler le vide institutionnel laissé par la Diète divisée? Ou apparaît-il comme un homme d'État par défaut, juste là pour suppléer les lacunes d'un personnel politique rarement à la hauteur des événements, si l'on excepte évidemment les d'Affry, les Watteville ou les Reinhard, avec lesquels notre homme entretiendra des rapports empreints de respect et d'amitié?

Il faut dire que Mousson ne subordonne pas son action à une vision du monde bien dessinée. Il ne dévoile qu'incidemment les convictions qui l'animent. Comme le dit Andrey, Mousson est un homme de la Restauration: voilà le point de cristallisation de son idéal politique, suffisamment éloigné de la Révolution pour ne plus en porter les stigmates les moins reluisants, et suffisamment éloigné des monarchies dans lesquels la Suisse qu'il aime ne pourra jamais se retrouver.

Mousson est un Vaudois de relativement fraîche date. Sa famille, chassée de l'Ariège au moment de la révocation de l'Édit de Nantes, trouve refuge à Morges, où sa réputation ne cesse de grandir; elle en obtient la bourgeoisie en 1791. Son père est pasteur, mais Marc se tourne vers le droit. Il l'étudie à Tübingen, ville qui aimante maints Vaudois: La Harpe et Monod y acquerront les bases de leurs connaissances juridiques. Il y obtient un doctorat en 1796, avant de se perfectionner à Göttingen. De retour dans son pays natal, il devient avocat avant d'être engagé au tribunal de Bursins.

Mais l'histoire s'accélère. La France révolutionnaire s'invite sur les bords du Léman en janvier 1798. Mousson est délégué par le cercle de Bursins pour siéger dans l'Assemblée provisoire. Glayre, l'un des pères spirituels de la Révolution vaudoise, le remarque, puis l'emmène au Directoire exécutif de la République helvétique où il vient d'être élu. Mousson est nommé secrétaire général en second du gouvernement suisse, puis secrétaire général et chancelier. S'ouvre une carrière dont il ne déviara pas, résistant à tous les soubresauts d'une période particulièrement agitée.

D'Affry confirme Mousson dans son poste lorsqu'il devient le premier landamman de la Suisse de la Médiation et disposera en ce dernier d'un collaborateur efficace, au courant de toutes les affaires, mais surtout d'une loyauté irréprochable. En décembre 1799, n'avait-il pas abandonné La Harpe à ses ambitions de réformer la République, avec l'aide de la France au besoin? Le citoyen de Rolle espérait attirer le jeune chancelier dans sa conspiration, en vain. Mousson avertit les autres membres du Directoire, les plans du vieux révolutionnaire

furent éventés. Hors de lui, La Harpe poursuit de sa rancune son jeune compatriote quitte à se soustraire au duel que ce dernier avait exigé. La haine entre les deux hommes ne s'effacera jamais, mais ne portera pas à conséquence en 1814, alors que la survie du canton de Vaud est remise en question. Berne avait alors la ferme intention de récupérer son cellier vaudois...

À ce moment, Mousson apparaît comme l'homme clé de la Longue Diète, qui siège à Zurich entre 1814 et 1815 et qui tente désespérément d'adopter une position commune face à des Puissances en train de remodeler l'Europe. Mousson est au faite de sa puissance, comme son ennemi La Harpe, qui, dans l'entourage immédiat du tsar Alexandre I^{er}, manœuvre pour préserver l'indépendance de son canton. Le but des deux Vaudois sera atteint.

De son côté, Mousson voit affluer vers lui les compliments, fonctionnant comme le « ministre des affaires étrangères de fait » de cette Confédération si instable. Capo d'Istria, chargé par Alexandre d'accompagner la Suisse, et notamment le canton de Vaud, sur la voie de la Restauration, décrit le Morgien comme un « homme de génie, esprit très ardent, sachant maîtriser ses passions (ayant su se maintenir) dans son poste de secrétaire général (chancelier) et (l'ayant rempli) à la satisfaction de tous les pays ». Mousson parviendra également à convaincre les Bernois à accepter le nouvel ordre des choses: pas le moindre de ses exploits...

C'est à ce moment pourtant que Mousson enregistre peut-être le seul échec de sa carrière: il espérait aider son ami Georges Hyde de Seigneux, un représentant des conservateurs vaudois, à entrer au Conseil d'État de son canton en plaidant pour un gouvernement fort de seize personnes. Suivant les conseils de Capo d'Istria, les Vaudois, rêvant d'un système proche de celui en vigueur sous l'Acte de Médiation, se rallient à un compromis excluant les héritiers de l'ancien Pays de Vaud...

Mousson a dépassé son zénith. Homme de la Restauration, Mousson, républicain très modéré en 1798, n'adhère pas aux théories de la souveraineté populaire. Le mouvement libéral qui monte en puissance à partir des années 1820 l'effraie et il assiste dépité aux révolutions de 1830. Il regarde avec suspicion l'arrivée au pouvoir des libéraux, même s'il les rejoint sur un point: il souhaite avec eux une réforme d'envergure du Pacte fédéral qui régit la Confédération depuis 1815. Il aimerait une Suisse plus centralisée, dotée d'institutions performantes et aptes à permettre à son pays de s'imposer sur une scène internationale toujours aussi tumultueuse. Ses craintes redoubleront avec l'apparition d'un courant radical. Druey ne lui inspire rien qui vaille...

Las, Mousson démissionne en 1830, à l'âge de 54 ans, laissant sa place à son fils Henri. Lui-même proche des conservateurs, il quitte ses fonctions trois ans plus tard, avant de mener une carrière politique dans le canton de Zurich, où il sera conseiller d'État de 1839 à 1845. Dès 1848, Marc n'est plus qu'un spectateur circospect de l'évolution de son pays et livre ses états d'âme à sa fille, Albertine, épouse d'un conservateur genevois. Son autre fils, Albert, sera professeur de physique à l'Université de Zurich, puis à l'École polytechnique fédérale, dès sa fondation en 1855.

Georges Andrey nous propose une belle et alerte biographie de cette véritable éminence grise de la jeune Confédération. Peut-être aurait-il pu en profiter pour esquisser une histoire des débuts de l'administration fédérale, une branche qui connaît un intérêt certain aujourd'hui, dans le sillage des travaux, notamment, de Gilbert Coutaz pour notre canton. De même l'auteur aurait peut-être pu davantage mettre en perspective l'évolution politique de Mousson: Muret ou Boisot n'ont-ils pas eux aussi débuté aux côtés des révolutionnaires plus ou moins modérés avant de rejoindre le camp conservateur? Mais le livre d'Andrey et Oeri von Auw pose des bases importantes pour une meilleure connaissance du personnel politique de la Confédération et du canton de Vaud du début du XIX^e siècle.

Olivier Meuwly

Paul BISSEGGER, *Rolle et son district, Berne: Société d'histoire de l'art en Suisse (Les Monuments d'art et d'histoire du canton de Vaud, VII), 2012, 485 p.*

Le septième volume des Monuments d'art et d'histoire du canton de Vaud est consacré aux treize communes qui constituaient l'ancien district de Rolle. Le travail étant déjà bien engagé au moment du nouveau découpage territorial de 2008, on a choisi en effet de s'en tenir à l'ancienne circonscription. À part Allaman, rattaché au district de Morges, toutes les communes appartiennent actuellement au district de Nyon.

La simple consultation de l'ouvrage au niveau des illustrations suffit déjà à convaincre de la grande richesse artistique de la région étudiée. Cette richesse se révèle particulièrement dans les résidences aristocratiques que l'on rencontre dans chacune des communes. Elle frapperait plus encore si l'auteur n'avait pas volontairement réduit à l'essentiel la présentation de plusieurs créations architecturales majeures qu'il a déjà publiées ailleurs, comme la Gordanne, Beaulieu et les autres propriétés de la famille Eynard. En revanche, les réalisations de la classe moyenne apparaissent peu, à part dans le cas de la ville de Rolle, et le nombre d'édifices publics méritant une illustration se limite pratiquement aux églises. Ce contraste tient à une question pratique, puisqu'il a fallu opérer une sélection sévère des objets, mais il exprime peut-être aussi les rapports sociaux qui existaient alors entre des seigneurs particulièrement puissants et des communautés villageoises relativement peu développées. L'importance des seigneuries et la valeur économique des grandes exploitations viticoles distinguent en effet cette région des zones plus rurales du canton.

À la richesse du patrimoine correspond la richesse des informations fournies, qu'il serait vain de vouloir résumer. Nous aborderons donc cet ouvrage principalement sous l'angle de l'histoire locale.

La présentation des communes, ordonnées alphabétiquement, débute par les renseignements généraux usuels (nom, première mention, armoiries, population). Elle se poursuit par la description du territoire où il est question également des voies de communication et de la répartition de l'habitat. Dans l'historique, l'auteur s'attache principalement à expliquer les origines de la commune et de ses hameaux (parfois de petites communes indépendantes disparues, ou de grands domaines ecclésiastiques). C'est dans cette partie introductive qu'il fait mention des lieux et des édifices ayant joué un rôle important dans le village, mais dont l'état actuel ne mérite pas que l'on en fasse une notice à part. L'histoire des droits seigneuriaux occupe une place centrale. Bien que souvent très complexe, elle ne se réduit pas à une énumération fastidieuse de dates et de noms, mais elle est directement connectée à l'histoire des châteaux dont il sera question plus loin.

Les notices consacrées aux bâtiments traitent tout d'abord des lieux de culte. Suivent les châteaux servant de sièges de seigneuries, puis les maisons de maître, le plus souvent à vocation viticole. Ces édifices résultant en général de multiples reconstructions partielles effectuées au cours des siècles, leur présentation n'est pas aisée, surtout si, comme dans la plupart des cas, aucune analyse archéologique n'a été effectuée. À part le château de Bursinel, bien documenté par une série de projets de transformation dus à l'architecte Gabriel Delagrangé, les propriétés privées sont rarement illustrées par des plans d'origine. Les textes, clairement articulés, accompagnés de relevés architecturaux et de photos, permettent toutefois de dégager les lignes essentielles et d'identifier les éléments artistiques les plus intéressants. Reste encore à situer ces éléments dans le contexte historique et artistique en établissant des liens avec d'autres personnes ou avec des œuvres apparentées. Paul Bissegger est passé maître en ce domaine, sachant souligner le rôle joué par tel propriétaire dans la vie culturelle ou politique, ou mettre en valeur l'apport de tel artisan. Ces derniers peuvent être du cru, comme Pierre Billon déjà rencontré à Morges vers 1670, ou venir de plus loin, comme le célèbre architecte tessinois Luigi Bagutti. Les grands propriétaires étant en majorité bernois depuis 1536, ils firent appel aussi à des artistes alémaniques ou même allemands, comme le sculpteur Kohl qui, en 1771, laissa son nom sur un tonneau de Montbenay, en dessous des armoiries de Watteville-Thormann.

Si l'on peut émettre un regret à propos de cette partie de l'ouvrage, c'est celui de voir le nombre de pages laissées en grande partie vides en fin de chapitres, surtout quand l'on pense aux coupures que l'auteur a dû infliger à son manuscrit pour respecter le nombre réglementaire de pages imprimées.

La ville de Rolle constitue un cas particulier (120 pages sur 375 pages de texte au total), avec sa fondation éclair en 1319, documentée comme en direct grâce aux comptes savoyards, et avec son château de 1264 environ, au plan très original, dû sans doute à l'architecte du roi d'Angleterre. La très longue Grand-Rue possède encore plusieurs maisons bourgeoises dont les intérieurs n'ont rien à envier aux maisons de campagne environnantes. Toutefois, la présentation générale de l'urbanisme et des édifices publics permet de percevoir également la vie quotidienne des couches sociales plus modestes.

Le volume dans son ensemble dresse un tableau concret et vivant qui contribue à donner à la région sa profondeur historique, une sorte de vision en 3D remontant jusqu'au Moyen Âge. Il constitue une mine de renseignements presque inépuisable à la fois sur les bâtiments et sur les personnes.

Monique Fontannaz

Olivier MEUWLY, avec la collaboration de Henri-Philippe DELARAGEAZ, *Louis-Henri Delarageaz, 1807-1891, Homme politique vaudois, ami de Proudhon et grand propriétaire foncier*, Neuchâtel: Éditions Alphil-Presses universitaires suisses, 2011, 476 p.

À maints égards, cette biographie politique de Louis-Henri Delarageaz est novatrice. Non seulement elle rend justice au rôle de premier plan joué par ce pionnier du radicalisme, mais elle constitue de fait – tant la destinée de Delarageaz est intriquée dans celle du radicalisme – une nouvelle histoire de ce courant politique aux origines de la Suisse moderne.

L'auteur s'est appuyé sur une exploration systématique du très riche fonds Delarageaz de la Bibliothèque cantonale et universitaire de Lausanne, augmenté par d'un grand nombre de documents inédits communiqués par son descendant direct, Henri-Philippe Delarageaz. Il a également puisé des informations dans le fonds P. Fornerod déposé aux Archives cantonales vaudoises, qui contient de nombreuses informations relatives à la famille Delarageaz. Bien sûr, il a abondamment recouru au fonds Proudhon de la Bibliothèque et Archives de la Ville de Besançon, ainsi qu'à la correspondance de Proudhon éditée par Lacroix en 1875.

Comme le résume l'auteur dans sa préface, « la Révolution de 1845 n'est guère imaginable sans lui, le renouveau du radicalisme vaudois sous Ruchonnet guère envisageable sans son labeur de fond » (p. 12). Dans son excellente biographie d'Henri Druey, le regretté professeur André Lasserre lui-même ne rendait pas justice au rôle central que joua Delarageaz dans la naissance du courant radical. Olivier Meuwly affirme, au contraire, preuves à l'appui, qu'« il n'y aurait pas eu de Druey sans Delarageaz » (p. 62). Il montre finement que son ancrage dans la réalité vaudoise – en particulier au travers des liens qu'il noua au cours de son apprentissage puis son métier de géomètre – et un sens aigu de l'organisation lui permirent d'organiser le nouveau courant politique radical dans l'ensemble de la société vaudoise.

Il souligne aussi que l'intérêt de Delarageaz pour les premières théories socialistes et plus spécialement pour celle de Proudhon, avec lequel il entretenait une longue correspondance tout au long de sa vie, marqua sa pensée et la première partie de son action politique. L'image traditionnelle d'un Delarageaz autodidacte un peu fruste face au penseur Druey se trouve écornée: on découvre un grand lecteur, curieux d'élargir son horizon intellectuel. La longue fréquentation de Delarageaz avec Proudhon autorise l'auteur à « aborder l'homme politique comme l'un des rares politiciens ayant tenté de lier son action à la philosophie de l'anarchiste de Besançon » (p. 13). Le jugement est peut-être excessif: l'historien genevois Marc Vuilleumier a bien montré que « comme beaucoup de socialistes de son temps, Delarageaz n'est pas exclusivement l'homme d'une école; il glane des idées chez les uns et les autres ». (« Proudhon et la Constitution vaudoise de 1845: une correspondance inédite avec Louis-Henri Delarageaz », *Archives proudhoniennes*, 1996, p. 82). Et Proudhon ne manqua pas de critiquer parfois vivement la politique de son correspondant radical vaudois, par exemple au moment de la guerre du Sonderbund: « On part sans cesse de ce principe que la Suisse ne peut exister sans une centralisation. (...) Le radicalisme, en affirmant la loi des majorités, travaille à établir le pire des

despotismes exercé au nom des peuples» (cité par Marc Vuilleumier, «Proudhon et la naissance de la Suisse moderne», *Archives proudhoniennes*, 1995, pp. 13-14).

Pourtant, il faut reconnaître qu'Olivier Meuwly souligne avec raison certaines parentés entre le philosophe bisontin et Louis-Henri Delarageaz: «Proudhon offre (...) à Delarageaz le cadre à la fois souple et ambitieux dont il a besoin dans une période de doute. La capacité du système proudhonien à insérer dans une cosmogonie foncièrement révolutionnaire un attachement à peine ébranlé à des valeurs hautement traditionnelles comme la propriété, un certain sens de l'État et de la famille a dû plaire au Vaudois» (p. 39).

Derrière le radical modèle, le conseiller d'État inamovible et autoritaire qu'il fut aussi, O. Meuwly nous peint un orateur redoutable, ironique, capable de manier habilement la dérision. Ainsi face à ses détracteurs libéraux l'accusant d'extrémisme en février 1849: «Je suis ce terrible communiste qui devait tout partager, qui devait entrer dans les maisons fureter partout, diviser les terres, et réduire tout le monde à la portion congrue. (...) Je suis un des neuf tyrans, un de ces despotes qui tient tout le peuple dans un état d'abjection et de servitude» (p. 147).

Meuwly souligne la cohabitation dès les années 1830 de diverses tendances au sein de la nouvelle mouvance radicale, l'unité se faisant autour d'un «libéralisme avancé» qui fait se rejoindre la question institutionnelle et la nouvelle «question sociale»: «toute réforme économique est étroitement liée au respect de la souveraineté populaire, qui ne peut elle-même trouver son effectivité que dans une égalité des droits au sein d'une communauté nationale organisée selon des règles communes» (p. 26). Delarageaz – qui rejoindra le libéralisme au soir de sa vie, après 1877 – est alors très intéressé par les doctrines communistes et s'engage activement dans la vie associative liée à ces idéaux (il crée avec Georges Kehrwand et Samson Milliquet, le syndic de Pully, un «club communiste», participe à la fondation de la Bibliothèque démocratique de Morges, rencontre les ouvriers allemands regroupés en *Verein* très politisée à Lausanne). Cependant, avant même la Révolution de 1845, il prend ses distances avec ceux que Marx appellera les communistes utopiques. Évoquant sa situation en 1840 dans une lettre à Proudhon de 1848, il écrit qu'il ne savait «plus à quel saint se vouer: j'avais renoncé à la formule communiste, mais je n'entrevois aucune solution possible; il ne me restait que l'espérance» (p. 31).

Quatre ans plus tard, cette espérance, il va lui donner corps en faisant «irruption sur la scène politique» (p. 45), redonnant dynamisme à un radicalisme qui tendait à s'essouffler: il se lance dans la création d'une «société politique cantonale démocratique ou patriotique» (p. 46), l'Association patriotique créée le 29 décembre 1844 à Lausanne. Le *Nouvelliste vaudois* en sera l'organe officiel. Avec Jules Eytel – qui deviendra ultérieurement son grand adversaire – il fait de la nouvelle association le fer de lance de la révolution de 1845, montrant une intelligence tactique remarquable.

En 1848, après le départ de Druey, nouveau conseiller fédéral, pour Berne, Delarageaz reste maître à la barre et du gouvernement et du radicalisme vaudois. Olivier Meuwly décrit dans le détail cette longue période qui va jusqu'à l'année 1862 où Delarageaz quitte le Conseil d'État. C'est l'époque des grands débats sur la question religieuse, sur celle des incompatibilités et bientôt sur la question ferroviaire, mais aussi celle où Delarageaz croise le fer avec l'opposition de gauche conduite par Jules Eytel. Après 1850, la lutte contre la création d'une université centrale en Suisse alémanique et la question de l'armée fédérale sont l'occasion pour Delarageaz de se faire le chantre d'un «fédéralisme vaudois» promis à un bel avenir et où l'on trouve les prémices de son ralliement à «un conservatisme plus ou moins prononcé» (p. 181). Finalement, usé par ce long pouvoir, muré dans un immobilisme qui exaspère ses adversaires de gauche et de droite, Delarageaz n'est pas réélu en 1862.

Il fait alors une nouvelle expérience d'opposition et se montre à nouveau comme un excellent organisateur qui prépare le terrain aux nouvelles têtes pensantes du radicalisme vaudois: Victor Ruffy et Louis Ruchonnet. Il revient même durant douze ans au Conseil d'État (1866-1878), mais, comme l'écrit Meuwly, «son heure est (...) passée et le long épilogue politique qu'il s'octroie ne le remettra jamais en selle» (p. 318).

«Carrière brillante», conclut Olivier Meuwly, même si elle se termine sur un sentiment d'échec, l'image d'un Delarageaz vieilli, aigri probablement et de moins en moins en adéquation avec les préoccupations

nouvelles de cette fin de siècle. « Son œuvre majeure, écrit-il: avoir conduit la Révolution de 1845 au succès, avoir contribué, non seulement à l'installer, mais à la faire vivre et, ainsi, avoir planté dans le canton de Vaud l'un des piliers de la Suisse radicale qui naît en 1848 » (p. 405).

On l'aura compris: l'ouvrage d'Olivier Meuwly est une importante contribution à une meilleure compréhension de la formation de la Suisse moderne. Ma seule critique est que le troisième volet annoncé par le titre, Delarageaz « grand propriétaire foncier », est peu développé et que l'on n'apprend que peu de chose sur l'homme privé, sa famille, ses rapports avec son épouse, qui semble avoir joué un rôle important dans le cercle familial et dans la conduite de ses affaires privées. Mais cela n'enlève rien à la valeur intrinsèque de ce bel ouvrage.

Olivier Pavillon

David AUBERSON, *Ferdinand Lecomte 1826-1899. Un Vaudois témoin de la guerre de Sécession*, Lausanne: Bibliothèque historique vaudoise (BHV 136), 2012, 230 p.

En 2008, sous le titre *Ferdinand Lecomte 1826-1899. Journaliste, officier et grand commis de l'État* et sous la direction d'Olivier Meuwly et Sébastien Rial, paraissaient les actes du colloque mis sur pied en décembre 2007 par le Cercle démocratique Lausanne et le Centre d'histoire et de prospective militaires. Ce colloque avait abordé les différents versants de la vie du personnage pluriel et atypique qu'est indubitablement Ferdinand Lecomte.

Rédacteur dès 1850 au *Nouvelliste vaudois*, il sert le radicalisme vaudois alors à son apogée. Il fut, dès l'année suivante, le fondateur de *La Guêpe*, journal satirique. Il fut également fondateur de la *Revue militaire suisse*, devenant dans la foulée son premier rédacteur en chef (1856-1895). Les écrits militaires rédigés par Lecomte lui assurèrent une renommée dans l'Europe entière. À ce titre, il fut le premier biographe du général Jomini (1860) et signa trois tomes consacrés à la guerre de Sécession (1866-1867). Lors de cette guerre, ce radical progressiste se montra favorable aux antiesclavagistes. Il effectua le voyage à travers l'Atlantique, une première fois en 1862, puis une seconde fois en 1865, pour observer la guerre de Sécession, alors même qu'il occupait le poste de bibliothécaire cantonal (1860-1875). Après la guerre civile américaine, de retour en Suisse, sans avoir accompli d'école de recrues, le colonel-divisionnaire Lecomte devint chef d'état-major de la II^e Division 1870, division dont il prit le commandement en 1875 pour l'exercer jusqu'en 1891. Puis vint la fonction de chancelier de l'État de Vaud (1875-1899). À considérer enfin que, bien que désigné en 1881 par le Parti radical pour occuper un siège au Conseil d'État, il refusa de se porter candidat.

Alors que les actes du colloque susmentionné font pourtant déjà état de l'expérience outre-Atlantique de Ferdinand Lecomte (David von Felten, « Ferdinand Lecomte et la guerre de Sécession », pp. 125-140), David Auberson s'est engouffré dans la brèche ainsi ouverte et il a poursuivi le travail amorcé.

Dans la publication issue de son mémoire de licence soutenu en 2009 à l'Université de Lausanne et préfacée par Jean-Jacques Langendorf, il propose une analyse rigoureuse essentiellement de l'expérience américaine de l'écrivain militaire méconnu de nos contemporains depuis plus d'un siècle.

En effet, l'ouvrage débute en constatant le faible rayonnement de la mémoire de Lecomte après sa mort. L'auteur avance des explications concomitantes à ce propos qui ne surprennent guère: la mauvaise perception de la chose militaire, des radicaux et du genre biographique dans le monde académique vaudois d'une part, ainsi que, du côté militaire d'autre part, l'avis tranché de Lecomte contre la germanisation de l'armée suisse et ses écrits militaires vieillissant rapidement car rédigés au sortir des conflits et parfois écornés par son manque d'impartialité paraissent avoir eu raison de l'aura de notoriété qui entourait l'aide de camp du général Grant de son vivant.

De manière à contextualiser l'engagement de Lecomte dans la guerre de Sécession, un chapitre est consacré à la perception de la guerre de Sécession en Suisse, de même qu'aux Suisses présents dans les rangs des

belligérants aux États-Unis. Ils sont plus de 6000 [!], majoritairement engagés dans le camp nordiste, souvent regroupés en unités suisses ou enrôlés dans les unités de tireurs d'élite. A relever que le commandant du tristement célèbre camp de prisonniers d'Andersonville était également Suisse. Il a été exécuté à la suite de la guerre pour ce qu'il sera convenu d'appeler plus tard des « crimes de guerre », parlant des traitements infligés aux prisonniers.

Suit la biographie de Lecomte, concentrant les efforts sur la période vécue à la guerre de Sécession pour laquelle il partit en 1862, outre par grandeur d'esprit de vouloir combattre l'esclavagisme, semble-t-il, également pour acquérir l'expérience des combats qui lui manquait pour progresser dans son avancement militaire en Suisse. Un paradoxe pour le citoyen d'un pays qui venait d'interdire le service étranger en 1859. De manière à appréhender la dimension humaine du personnage, des éléments plus personnels de Lecomte apparaissent toutefois, permettant de mettre l'homme en perspective et de faire état de ses préoccupations personnelles. Ainsi en est-il, par exemple, de la maladie qui l'a rendu souffrant puis aphone entre 1852 et 1855.

Dès le début du voyage qui le conduit vers la guerre de Sécession, en janvier 1862, on suit Lecomte au jour le jour dans son expérience américaine. On apprend où il a logé, les conversations auxquelles il a participé. On est avec lui lorsqu'il rencontre le général MacClellan, quand il visite la bibliothèque du Congrès, au moment où il envoie une lettre accompagnée de fleurs de pêchers à Miss Custon... Très vite, après son arrivée sur le sol américain, Lecomte croit à la fin prochaine de la guerre. Il craint même de ne pas y être confronté... Pourtant, il verra le siège de Yorktown, ne quittant ce dernier que pour réintégrer promptement son poste de bibliothécaire cantonal, menacé de renvoi qu'il était par le Conseil d'État vaudois.

De retour au pays, Lecomte, promu lieutenant-colonel de l'armée suisse, témoigne. De la guerre tout d'abord, y compris par le biais d'un rapport adressé au Conseil fédéral. Mais aussi vis-à-vis de l'esclavage, dont il veut sortir les Noirs, non pour les mettre dans la domesticité, mais pour créer une élite afro-américaine. Puis, en mars 1865, prenant cette fois la peine de demander un congé de six mois au Conseil d'État – au lieu de deux lors du premier voyage –, Lecomte repart pour la guerre de Sécession, alors sur le point de se terminer. Lors de ce second voyage, nous suivons également Lecomte à la trace, lorsqu'il arrive au quartier général du général Grant, lors de sa rencontre avec le président Lincoln, lors de la capitulation de Richmond ainsi que lors des funérailles du président Lincoln. Heurté ensuite par les combats contre les Indiens, perçus comme une extermination, Lecomte rentre à Lausanne en automne 1865. C'est à ce moment qu'il rédige ses trois volumes consacrés à la guerre de Sécession.

Dans un chapitre conclusif, l'auteur traite enfin des répercussions de la guerre civile américaine en Suisse, essentiellement sur l'armée suisse et son armement, ainsi que sur les relations américano-suisse, de même que de l'avenir de Lecomte. Ce dernier se marie, a des enfants, mais voit sa laryngite reprendre de plus belle. Il devient à nouveau aphone jusqu'en 1873, cet état entravant sa carrière militaire au moment de la guerre de 1870. Il devait être chargé du rapatriement des soldats français, à défaut d'être sur le terrain, mais doit renoncer étant donné son état de santé. Il a toutefois occupé le poste de commandant de la place de Lausanne avant l'arrivée des Français (ACV, KXV a, 454). Il poursuit ses publications militaires avant d'être nommé colonel-divisionnaire et Chancelier du canton de Vaud en 1875. Il occupera ce poste jusqu'à sa mort « bien bourgeoise et civile » (p. 181), en 1899, après avoir déjà dû abandonner son commandement en 1891 pour des raisons de santé.

Les annexes débutent avec une série de vingt-neuf notices biographiques (et non bibliographiques comme indiqué sur la table des matières) relatives aux principaux personnages rencontrés dans l'ouvrage. Il convient de relever que ces notices sont agrémentées d'une courte bibliographie propre. La bibliographie de l'ouvrage, riche, est quant à elle réunie à la fin du volume, dans les annexes, mais elle est de surcroît explicitée après l'introduction et bien entendu signalée dans les notes. Toujours utile dans ce type de publications, un index des noms de personnes complète l'ouvrage avant l'état des sources iconographiques, tandis que, dans le texte, deux cartes des opérations, déjà présentes dans l'article publié par David von Felten, suivent le parcours de Lecomte lors de la guerre de Sécession.

À relever *in fine* que si l'auteur précise que les historiens américains ont été les premiers à s'intéresser à Lecomte, il signale aussi qu'il ignore l'existence et la localisation de sources le concernant aux États-Unis. Peut-être le prélude d'une seconde vague d'assaut de l'auteur? Pour l'heure, tout au plus, les crédits iconographiques font-ils référence à deux images provenant de la Bibliothèque du Congrès de Washington. Cela permet de conclure en mentionnant que l'ouvrage est agrémenté de nombreuses illustrations, dont plusieurs reproductions de documents d'archives inédits.

Jérôme Guisolan

Madeleine KNECHT-ZIMMERMANN, *Pour une ombrelle et des gants, Vevey* : Éditions de l'Aire, 2012, 289 p.

Cet ouvrage fait suite à un autre livre paru aux mêmes éditions en 2008, *Le cordonnier de Sainte-Croix. Une famille d'étrangers, en Suisse au XIX^e siècle*, qui relate la vie de Philippe Zimmermann, arrière-grand-père de l'auteure, venu d'Allemagne à Sainte-Croix où il était actif à l'époque des premières conventions ouvrières et dont les enfants ont émigré à travers le monde lors des crises de l'industrie des boîtes à musique.

C'est à partir des données généalogiques tirées d'archives familiales, mais aussi de recherches persévérantes dans divers dépôts d'archives officielles à travers le monde (dont les ACV) et sur internet, que Madeleine Knecht-Zimmermann a reconstitué dans ce second volume l'histoire de sa grand-tante Caroline en lui donnant vie et consistance lors de ce que l'on a appelé la Belle Époque, allant de Sainte-Croix aux États-Unis en passant par la Russie, l'Angleterre et le Canada. Ce bel ouvrage réalisé à sa mémoire allie rigueur et imagination, tout en restant dans la vraisemblance – la part qu'elle a bien dû restituer demeurant fort proche de ce qui s'est réellement déroulé. Il constitue ainsi un intéressant témoignage sur la vie à Sainte-Croix au tournant de l'autre siècle et sur l'émigration vécue par un certain nombre de nos compatriotes.

Comme d'autres ouvrages consacrés à des sagas familiales, certains plus romancés que d'autres tout en s'appuyant sur diverses sources archivistiques, l'auteure illustre l'intérêt que peut présenter la généalogie en inscrivant l'histoire d'une famille dans son contexte. Il est enrichi en fin de volume de quelques notes explicatives et d'une bibliographie des ouvrages utilisés.

Pierre-Yves Favez

Jérôme BÉGUIN, Pierre JEANNERET, *Deux siècles de luttes. Une brève histoire du mouvement socialiste et ouvrier en Suisse*, Genève : Gauchebo, 2012, 64 p.

Avec ce petit volume, Jérôme Béguin et Pierre Jeanneret nous emmènent dans une histoire vivante du socialisme en Suisse. Richement illustré, cet ouvrage est composé de 16 articles qui ont été publiés dans *Gauchebo* de 2010 à 2011, et aborde les principales étapes du mouvement ouvrier dans notre pays. Pour ce faire, nos deux auteurs font appel, avec aisance, à l'ensemble des sous-disciplines de la science historique.

Les principaux événements marquants l'histoire politique du mouvement ouvrier helvète sont bien présents : l'émergence de partis socialistes cantonaux à la fin du XIX^e siècle, souvent issus de l'aile gauche radicale; la grève générale de 1918; la naissance du Parti communiste suisse en 1921, faible à ses débuts à cause de la persistance d'une aile gauche et soviétophile à l'intérieur du Parti socialiste suisse; puis de celle du Parti suisse du Travail en 1944 comme parti de rassemblement avant de s'arrimer à Moscou dès 1949. Cela débouchera, entre autres, sur l'émergence de mouvements « gauchistes » concurrents, dont Solidarité est l'héritier. Enfin, l'intégration du socialisme démocratique dans le pouvoir helvétique est abordée avec la Paix du travail en 1937 puis l'accession du Parti socialiste suisse au Conseil fédéral en 1943.

De grandes fresques d'histoire économique et sociale sont brossées avec talent, dont la révolution industrielle; la condition ouvrière au XIX^e siècle où l'on apprend notamment que: «le travail en fabrique se caractérise par les bas salaires et le nombre d'heures de travail élevé: 12-14 heures par jour dans les ateliers suisses vers 1850» (p. 8); l'essor des coopératives; la crise des années 1930 où les socialistes suisses se démarquent des bourgeois par des politiques proactives notamment à «Lausanne-la-Rouge», avec l'exemple de la construction des bains de Bellerive-Plage; et pour finir les Trente glorieuses qui amènent une amélioration conséquente du statut socioéconomique de la classe ouvrière helvétique, remplacée progressivement par des travailleurs immigrés.

Empruntant à l'histoire des idées politiques, Pierre Jeanneret dresse de soigneux portraits de l'anarchisme et de socialistes utopiques. On regrettera toutefois que ce tour d'horizon ne comprenne pas les figures de Karl Marx, Lénine, Trotski ainsi que de celles de socialistes réformistes (Eduard Bernstein par exemple). À cheval entre l'histoire de la pensée politique et l'histoire religieuse, la question du christianisme social puis du socialisme chrétien est abordée avec beaucoup de finesse d'analyse. En ce qui concerne le protestantisme l'auteur révèle qu': «[...] il faut souligner l'influence profonde qu'a exercé le protestantisme sur nombre de socialistes et même de communistes romands, tout au long du 20^e siècle. Leur engagement a souvent puisé, initialement, aux sources de la parole évangélique, en se fondant sur le potentiel libérateur et révolutionnaire de plusieurs textes bibliques» (p. 20). Ce portrait aurait par ailleurs mérité une incursion dans le monde des mouvements chrétiens-sociaux, très actifs sur la question sociale dans les cantons catholiques, tout en étant rattaché pendant longtemps à la démocratie chrétienne.

L'un des grands apports de cet ouvrage est sans doute celui de la dimension culturelle. Il nous fait voyager dans les «cathédrales du prolétariat». La Maison du Peuple sera donc ainsi «un édifice de classe, un monument au service du prolétariat» (p. 30) alors que la culture ouvrière «se veut une contre-culture, opposée à la culture bourgeoise dominante» (p. 23) sans toutefois que les auteurs expliquent suffisamment l'intégration progressive des ouvriers à la communauté nationale.

Des éléments de culture prolétarienne sont présentés comme les fanfares, les éclaireurs, les chalets de vacances, les universités populaires, le sport, la lutte contre l'alcoolisme ou encore le théâtre. Ces éléments identitaires, disparus, sont regrettés par Jérôme Beguin et Pierre Jeanneret. Notons que le mouvement ouvrier n'est pas le seul à avoir subi ces transformations, si on pense à la mise en désuétude des associations, religieuses pour le Parti démocrate-chrétien, et patriotiques pour le Parti radical-démocratique devenu Parti libéral-radical.

À la suite de la lecture de cet excellent ouvrage, on se permettra quelques critiques constructives. On notera un engagement axiologique, voire militant, des auteurs qui se traduit notamment par une utilisation importante et presque unique de l'économie comme variable explicative, révélateur de l'approche marxienne utilisée.

On constatera également que certains sujets critiques ne sont pas traités ainsi pour la question de l'intégration problématique des travailleurs étrangers au sein du mouvement ouvrier suisse, fluctuant entre rejet et solidarité.

Le communisme occupant une place prépondérante dans l'ouvrage, une mise en perspective comparée du communisme suisse se ferait souhaitable, notamment à l'aide de l'historiographie française et européenne.

Enfin la dimension électorale des partis étudiés est absente et c'est dommage. Connaître l'électorat passé et actuel permettrait de comprendre les mutations des partis de gauche et le transfert des voix populaires à l'Union démocratique du centre, ce que la science politique s'efforce de faire depuis de nombreuses années.

Relevons une fois encore la qualité de cet ouvrage complet et pratique, tout de concision et de pédagogie, qui en fait une œuvre incontournable venant enrichir la littérature sur les partis politiques suisses, encore incomplète. Enseignant, chercheur, étudiant ou simple citoyen, ce livre est d'indéniable intérêt pour toute personne qui s'intéresse au mouvement ouvrier dans notre pays, et plus largement, à la politique.

Blaise Fontanellaz

Catherine COURTIAU, *Le Corbusier. Formation, projets et constructions en Suisse*, Berne: Société d'histoire de l'art en Suisse (Guides d'art et d'histoire de la Suisse 91/908), 2012, 80 p.

Spécialiste de l'architecture des XIX^e-XX^e siècles, Catherine Courtiau présente la face helvétique de l'œuvre immense de Charles-Edouard Jeanneret, dit Le Corbusier (1887-1965), et notamment son unique réalisation vaudoise, qui nous intéresse particulièrement ici. Formé à La Chaux-de-Fonds, puis à travers des voyages initiatiques à Paris, en Allemagne et au proche Orient, Le Corbusier s'installe dès 1917 à Paris. C'est de la capitale française qu'il mène sa carrière internationale, étayée de nombreuses publications par lesquelles il diffuse sa pensée théorique et ses concepts novateurs. En Suisse, l'architecte a travaillé à La Chaux-de-Fonds, au Locle et à Genève, pour laquelle il a dessiné des projets non réalisés (palais de la Société des Nations, Mundaneum et Cité mondiale) puis où il a bâti le célèbre immeuble Clarté (1931-1932) dont les qualités ont été remises en valeur en 2007-2011. Mais venons-en à la Villa « Le Lac » à Corseaux près de Vevey (route de Lavaux 21), élevée en 1923-1924 pour les propres parents de l'architecte. L'édifice se situe sur une parcelle étroite, prise entre la rive du Léman et un chemin qui dès 1931 deviendra la route cantonale reliant Vevey à Lausanne. Véritable avant-coureur helvétique du style révolutionnaire de Le Corbusier, ce petit bâtiment de trois pièces et dépendances sur un seul niveau (14 × 4 m) est un manifeste d'architecture moderne. Il annonce trois des cinq points d'une architecture nouvelle formulés quelques années plus tard, en 1927, par Le Corbusier, soit le toit-jardin (c'est ici sa première application), le plan libre (les murs porteurs sont remplacés par une structure de dalles et de sommiers en béton armé) et la fenêtre en bande. Cette dernière est décrite par l'architecte lui-même: « Une seule fenêtre de onze mètres de long relie et éclaire tous ces éléments, faisant entrer dans la maison la grandeur d'un site magnifique: lac, avec son mouvement, Alpes, avec le miracle de la lumière. » Largement en avance sur son temps, cette construction a beaucoup choqué; elle a été qualifiée même de « crime de lèse-nature », à tel point que les autorités communales en ont longtemps interdit l'imitation. Cette construction légère a rapidement subi divers dégâts, notamment en raison du lourd trafic qui s'est développé sur la route voisine. Acquise en 1971 par la Fondation Le Corbusier, puis restaurée, elle a été ouverte au public depuis 1984 et a acquis le statut de musée en 2010.

Ce guide clair et plaisant, dont l'écriture élégante se double d'une illustration riche et variée, présente un excellent survol de l'œuvre de Le Corbusier dans notre pays. Enfin, le prix plus que modeste de l'ouvrage, s'il ne rend guère justice à l'importance du travail fourni, rend cependant ce dernier accessible à toutes les bourses et en fait un outil de référence encore plus indispensable.

Paul Bissegger

Geneviève HELLER, *Ceci n'est pas une prison. La maison d'éducation de Vennes. Histoire d'une institution pour garçons délinquants (1805-1846-1987)*, Lausanne: Antipodes, 2012, 438 p.

En Europe, les premières maisons de discipline furent créées à Amsterdam à la fin du XVI^e siècle et serviront de modèle en Suisse où elles sont généralement érigées dans le cadre des hôpitaux comme c'est le cas à Lausanne où la maison d'éducation de Vennes, étudiée par Geneviève Heller, est issue des structures d'enfermement d'Ancien Régime situées à l'Hôpital de la Mercerie. Organisée en trois axes, l'étude consacre une première partie aux aléas institutionnels témoins du passé éducatif du canton de Vaud en se basant sur les bulletins de séances du Grand Conseil, sur les comptes rendus du Conseil d'État et sur les lois inhérentes à la mise sur pied de l'institution depuis ses origines. Après la Révolution, l'institution accueillant des filles et des garçons en difficulté perdure – parallèlement à la structure hospitalière, sise à la rue de la Mercerie, jusqu'en 1846 – date de l'installation de la Discipline des Croisettes aux abords de la ville où seuls les garçons seront désormais accueillis. En 1901, comme d'autres écoles européennes, l'établissement change

de nom et devient l'École de réforme en maintenant toutefois les anciennes pratiques éducatives coercitives. C'est seulement au moment de l'entrée en vigueur du code pénal suisse en 1942 qui oblige chaque canton à créer une juridiction pénale des mineurs que les autorités vaudoises vont changer de cap et souhaiter privilégier l'éducation au sein du dispositif pénal.

Si, dès 1941, l'institution disciplinaire adopte un nouveau nom et devient la Maison d'éducation de Vennes, les réformes éducatives tardent à évoluer comme le montre Geneviève Heller dans la deuxième partie de l'ouvrage. Grâce à la richesse du fonds institutionnel qui s'appuie aussi sur les dossiers du personnel éducatif voire sur le registre des punitions, l'historienne rend compte des difficultés de mise en œuvre des nouveaux moyens éducatifs confrontés d'une part à un climat carcéral difficile à transformer et, d'autre part, à une résistance du personnel ancien et surtout à des pratiques punitives arbitraires et humiliantes subies par les élèves. Observatrice d'une institution locale, importante en Suisse romande qui enregistre 4350 admissions entre 1846 et 1986, Geneviève Heller invite le lecteur à comparer la maison lausannoise – qui accueille aussi des délinquants – avec la colonie agricole en vogue en Europe au XIX^e siècle motivée par « l'idéal de la moralisation par le travail de la campagne ». (p. 415). Alors qu'ailleurs ce modèle est supplanté dès les années 1860 par un encadrement plus professionnel perçu comme la principale modalité de réadaptation sociale, à Vennes, l'institution maintiendra jusqu'au milieu du XX^e siècle une formation professionnelle « limitée au strict minimum (campagne, jardinage, menuiserie) » (p. 416). Bien qu'à partir de la fin des années 1940 un certain nombre de changements matériels visant à supprimer les caractéristiques carcérales symboliques (ouverture au public, à la presse) et matérielles (suppression des barreaux aux fenêtres et du cachot, aménagement des chambres) du bâtiment, ces transformations ne sont pas suffisantes pour affronter les critiques des années 1970 qui dénoncent un état répressif latent. Le titre choisi par l'historienne de *Tiens-toi droit!* traduit l'ambiguïté de l'établissement en nous démontrant que l'horizon d'attente de l'institution n'est finalement pas celui d'une socialisation des individus: du premier rapport sur la Discipline établi en 1827 jusqu'à celui de 1986 en analysant aussi les relations du directeur et les procès-verbaux de séances du Conseil de Surveillance établi depuis 1941, Geneviève Heller insiste sur les tentatives mises en œuvre pour faire évoluer le lieu d'enfermement vers une structure parascolaire qui deviendra, en 1987, le Centre d'orientation et de formation professionnelles.

Pour comprendre les résistances, l'historienne opère alors dans la troisième partie de son analyse une lecture matérielle du registre d'érou tenu dès les débuts de la Discipline des garçons aux Croisettes (1846-1900) et étudie surtout les registres des élèves de l'École de réforme (1901-1940) qui contiennent des données détaillées. En privilégiant une démarche qualitative, Geneviève Heller aborde une histoire de l'imaginaire éducatif des XIX^e-XX^e siècles à travers une analyse du support des dossiers d'élèves fabriqués par l'institution (fiches sociales, scolaires, de travail). Les annotations des médecins de l'établissement et les pratiques d'écriture du personnel – instituteurs, maîtres de métier, surveillants ou éducateurs – permettent de saisir l'« observation en construction » de ces pensionnaires placés dans la maison de Vennes à la demande de leurs parents, de l'autorité tutélaire voire des instances scolaires ou judiciaires. L'analyse de Geneviève Heller rend compte d'une part des attitudes des évaluateurs dans le choix des mots ou dans leur manière d'identifier un comportement et, d'autre part, de l'évolution des notations des élèves. Elle tend à donner sens aussi aux décisions qui débouchent sur un placement des garçons à l'extérieur de l'institution. À juste titre, Claude Pahud-Veillard, cofondateur de l'École d'études sociales et pédagogiques de Lausanne, rappelle dans la préface de l'ouvrage que l'historiographie du sujet est encore peu balisée; le livre de Geneviève Heller ne se limite pas à une histoire de l'institution et du rôle des pouvoirs politiques ainsi que celui de l'opinion publique sur le changement radical de l'institution qui n'avait cessé jusqu'à la fin des années 1980 de vouloir se démarquer d'une prison. L'historienne pose les fondements d'une histoire matérielle des archives institutionnelles pour comprendre les choix empiriques du personnel éducatif en voie de professionnalisation dont la mission évolue de la surveillance coercitive à l'émancipation scolaire et professionnelle des adultes en devenir qui leur sont confiés.

Élisabeth Salvi

Jean-Pierre PASTORI, *Opéra de Lausanne, une aventure théâtrale*, Lausanne: Favre, 2012, 315 p.

Comme l'indique Éric Vigié en préface, l'ouvrage paru à l'occasion de la réouverture de l'Opéra de Lausanne en automne 2012 est une reprise – luxueuse – du livre aujourd'hui épuisé de Jean-Pierre Pastori, *Le Théâtre de Lausanne. De la scène à la ville (1869-1989)*, publié en 1989. Dans son premier livre, Pastori s'arrêtait avec l'arrivée de Renée Auphan en 1984. Son nouvel ouvrage intègre les trente dernières années écoulées, notamment dans quatre chapitres supplémentaires qui retracent le parcours et le bilan artistique des derniers directeurs qu'a connus l'établissement, à savoir Renée Auphan (1984-1995), Dominique Meyer (1995-1999), François-Xavier Hauville (1999-2005) et Éric Vigié (2005-). Des entretiens complètent chacun de ces chapitres, excepté celui de Hauville qui fait l'objet d'un compte rendu fort critique. Plus d'une trentaine de pages sont consacrées à Vigié, surnommé « l'homme-orchestre ».

Si l'ouvrage n'apporte pas de connaissances nouvelles sur l'histoire du Théâtre municipal (rebaptisé en 1995 seulement « Opéra de Lausanne »), Jean-Pierre Pastori a considérablement enrichi le texte de base avec une iconographie nouvelle puisée parmi de très nombreux documents qui dormaient jusque-là dans les Archives de la Ville de Lausanne, les Archives cantonales vaudoises et au Musée historique de Lausanne. Ainsi, plans du théâtre, programmes, affiches, photographies, dessins, coupures de presse et autres pièces administratives liées à la gestion de l'institution sont reproduits en grand format, rendant la lecture de l'ouvrage très agréable. Il est à espérer qu'un jour ces documents, dont probablement seule une petite partie a été reproduite dans le livre de Pastori, feront l'objet d'une exposition afin que l'histoire de l'Opéra de Lausanne puisse être connue d'un public plus large encore.

Béatrice Lovis

Dave LÜTHI, *Le compas et le bistouri. Architecture de la médecine et du tourisme curatif. L'exemple vaudois, 1760-1940*, Lausanne: Éditions BHMS, 2012, 545 p.

On ne présente plus l'historien des monuments Dave Lüthi, qui enseigne depuis 2009 l'histoire de l'art (Architecture et Patrimoine) à l'université de Lausanne. Sa thèse de doctorat, soutenue en juin 2008, a été élaborée sous la direction des professeurs Gaëtan Cassina, spécialiste en histoire l'art monumental régional, et Vincent Barras, historien de la médecine et de la santé publique. Leur direction bicéphale atteste une démarche pluridisciplinaire, la thématique recoupant en effet des secteurs complexes tels que l'architecture, la médecine et les technologies curatives. En outre, ce domaine de la Santé constitue aussi un énorme marché, impliquant promoteurs et industrie touristique. L'auteur a remarquablement maîtrisé ce champ considérable, documenté par le patrimoine bâti, des sources multiples et une riche iconographie.

Le résultat est donc d'une grande richesse (jusque dans les notes, placées en bas de page, un luxe de nos jours!), et l'intérêt de l'ouvrage dépasse largement le seul domaine de l'architecture médicale. Il renvoie, à travers une multitude d'exemples régionaux ou internationaux, à l'histoire plus générale de l'art et de l'architecture, ainsi qu'à d'importants phénomènes de société, comme l'hygiénisme ou le développement du tourisme. On n'évoquera ici que les progrès immenses réalisés en près de deux siècles par la science et la médecine, progrès qui ne resteront pas sans conséquences architecturales. L'art médical s'enrichit de l'essor de l'hydrothérapie, du développement de la chirurgie, de l'avènement de l'asepsie, ou encore du traitement en altitude des maladies pulmonaires, ces derniers soins allant curieusement de pair avec l'expansion des sports d'hiver. Toutes ces avancées, sans même parler des multiples progrès technologiques, ont contribué à façonner l'architecture de la santé, dont le développement est présenté dans trois grandes parties: les modèles, le paysage médical vaudois, et l'alliance entre le médecin et l'architecte.

Les modèles. La France a eu une influence prédominante au XVIII^e et début du XIX^e siècle, notamment grâce à l'émergence d'une littérature spécialisée destinée aux bâtisseurs. Toute personne intéressée au patrimoine bénéficiera de la brillante mise en perspective, par Lüthi, des principaux cours, traités, manuels ou revues d'architecture qui ont circulé en Suisse romande à l'époque considérée. Le célèbre Jean-Nicolas-Louis Durand, professeur à l'École polytechnique de Paris, est l'un des premiers, au tout début du XIX^e siècle, à mettre en lumière le fait que la disposition architecturale peut contribuer efficacement au bien du malade. Cette idée fera progressivement de l'hôpital une véritable « machine à guérir », selon l'expression de Michel Foucault. À partir des années 1870, cependant, c'est l'Allemagne qui prend le leadership, tout particulièrement dans le domaine des constructions sanitaires, à la fois par des réalisations exemplaires et par de nombreuses publications. Dès lors, dans le cadre de leur formation, bon nombre d'architectes et de médecins se rendent outre-Sarine, voire outre-Rhin. Cette forte prédominance culturelle allemande et suisse alémanique – inattendue, a priori, dans nos territoires latins – est l'une des découvertes majeures des investigations de Lüthi.

Le paysage médical vaudois est d'abord essentiellement hydrothérapique, avec les établissements d'Yverdon et de Lavey, dont la source d'eau chaude découverte en 1831 et propriété cantonale sera vigoureusement promue par l'État de Vaud. S'ajoutent après 1850 d'autres stations, telles que celles de Bex, Aigle et Montreux. Durant la seconde moitié du XIX^e siècle, la climatologie naît de la combinaison de l'hygiénisme, de la statistique et de la météorologie: voici donc l'art d'utiliser le climat à des fins thérapeutiques. Dès lors, les stations font valoir leur capital de bon air et de beaux paysages. Montreux, dont la réputation climatique remonte à la première occupation touristique du site, connaît dès les années 1860 un essor remarquable grâce à l'activité d'Ami Chessex, promoteur et constructeur d'hôtels. Les touristes se soignent tout en s'amusant, profitant des bienfaits du lac, de la douceur du climat, voire des eaux locales, jugées bénéfiques. Mais ces activités s'avèrent vite incompatibles avec la présence de patients tuberculeux. À partir des années 1880, se développe donc, pour ces derniers, la station aérothérapique de Leysin, qui, avec Davos, va devenir l'une des plus célèbres de Suisse. Unissant leurs efforts, promoteurs, médecins et architectes élaborent une typologie hospitalière particulière, le sanatorium. D'autres stations climatiques étudiées dans l'ouvrage, comme Gimel, le Mont-Pèlerin, voire Lausanne, ne jouiront pas du même succès.

L'alliance du médecin et de l'architecte, ou l'invention d'une architecture médicale. Le gros de l'ouvrage donne lieu à une série d'éclairages sectoriels qui montrent la progressive prise de pouvoir du médecin sur l'architecte, et comment, à partir de l'architecture plutôt aristocratique du XVIII^e siècle, se développent des typologies spécifiques exigeant une construction hautement planifiée. Lüthi analyse l'évolution du grand hôpital de Lausanne sous l'Ancien Régime et à l'époque cantonale; puis les bains d'Yverdon, les grands chantiers de l'État (Cery et l'hôpital cantonal), les nombreuses infirmeries – notamment Lavey, Lausanne (Asile, puis hôpital des aveugles), Montreux, Moudon, Payerne et Vevey –, les nouveaux bains de Lavey, d'Aigle et d'Yverdon (qui passent de l'hôtel de luxe à l'établissement populaire), enfin les lazarets, les sanatoria avec leurs jardins médicaux, les cliniques privées. La dernière période, de 1880 à 1940, voit la modernisation de l'hôpital cantonal et la standardisation des types architecturaux, avec entre autres, l'hôpital Nestlé, paragon de la modernité, ou l'hospice Sandoz. Dans le domaine des sanatoria, la clinique-manufacture Rollier, à Leysin, illustre l'architecture prônant l'héliothérapie – caractéristique de la lutte antituberculeuse – qui influence même la construction des hôpitaux, notamment pour les balcons de cure.

Une étincelante synthèse finale revient sur la médicalisation progressive de la société et du territoire, sur la circulation des idées, des modèles et des technologies, sur l'émergence de centres et la remise en question de périphéries. Elle relève aussi l'exemplarité du corpus médical vaudois et ses particularités, notamment l'éclatement des structures de santé en une multitude d'institutions diverses. Ce fractionnement résulte, selon l'auteur, d'une politique timide en matière hospitalière. Plusieurs projets ambitieux, en effet, sont repoussés au XIX^e siècle pour des raisons financières, mais aussi idéologiques, les décideurs politiques (en vertu d'une conception libérale de la médecine) n'étant pas favorables à l'engagement de l'État dans la création d'éta-

blissements de santé. Selon eux, l'hôpital cantonal n'est destiné qu'à la prise en charge de la population pauvre et aliénée, le reste des soins relevant d'institutions privées. Par conséquent ces dernières, pour répondre aux vues des investisseurs, sont souvent en lien avec le tourisme, jusqu'à ce que la prédominance des sports d'hiver rende « caduque la médicalisation de certaines stations. Dès lors les pistes de luge ou de ski remplacent les établissements hydrothérapeutiques ou les promenades graduées ».

Cet ouvrage, on l'aura compris, est absolument passionnant à tous égards. Toutefois, la perfection n'étant pas de ce monde et le diable se cachant dans les détails, l'index a subi la dure contrainte des lois de l'édition. Faute de place, les contemporains ont été éliminés (sans cependant que ce choix soit signalé), et faute de temps, certains noms ont été oubliés: manquent donc Pinon, Foucault, Pevsner, Walter, Grandjean, Hennebique, Murken, pour ne citer que quelques exemples qui nous ont frappés. De même, Louis-Victor Plousey est, par erreur, prénommé Walter... Nous nous empressons cependant d'ajouter que ces menus accidents n'enlèvent rien à la très grande qualité de l'ensemble!

Paul Bissegger

Raymond DUROUS, *Des Ritats en terre romande*, Vevey: Éditions de l'Aire, 2010, 301 p.

Chaque vie est unique. Et la plus banale des existences revêt, pour un œil attentif, une singularité. Pourtant un fil rouge relie les récits de vie recueillis par Raymond Durous. Les vingt-deux hommes et femmes dont il a retranscrit les témoignages sont tous d'origine italienne et vivent en Suisse romande. Ceux qu'on appelle aujourd'hui les *secundos* viennent d'horizons très divers. Leur histoire personnelle est aussi très diverse, comme leur formation et leur milieu social. Les récits de Gabrielle Nanchen, de Léonard Giannada, d'Adda Marra, d'autres personnalités plus ou moins connues côtoient ceux d'anonymes, ouvriers d'usine, gouvernante d'hôtel, restaurateur.

L'entreprise est originale et courageuse. Elle suppose un long travail de mise en confiance de la part de l'auteur. On ne raconte pas si aisément ses difficultés et ses problèmes (la plupart des témoins en ont connu), surtout dans la perspective d'une publication. Ces témoignages ont tous un point commun: l'expression d'une double appartenance, parfois source d'un certain mal-être. « Je ne suis pas vraiment d'ici et je ne le serai jamais » écrit Massimo Lorenzi dans sa belle préface, « pas plus d'ailleurs que je ne suis vraiment Italien ». Sous des formes diverses, les interlocuteurs de Raymond Durous expriment tous ce même sentiment, ressenti à la fois comme une richesse et comme une forme subtile d'exclusion. Ils relèvent tous aussi, sans exception ou presque, la dureté de l'existence de leurs parents, leur vie de travail pénible et mal payé, les humiliations surtout. « Magutte », « piaf », « macaroni », ces sobriquets dévalorisants ont accompagné leurs parents, les ont accompagnés aussi, à l'école, pendant l'apprentissage, parfois dans leur vie professionnelle. Les deux initiatives Schwarzenbach, en 1970 et 1974, visant à limiter la population étrangère en Suisse, ont été pour tous les Italiens résidant et travaillant en Suisse un véritable traumatisme dont les témoins de Raymond Durous se font l'écho. Ils relèvent aussi que l'attitude des Suisses à leur égard a considérablement changé depuis cette époque et qu'aujourd'hui, ce sont parfois les Italiens d'origine qui tiennent des propos xénophobes à l'égard des immigrés plus récents, ceux de l'ex-Yougoslavie par exemple.

Pourtant, l'ouvrage laisse le lecteur sur sa faim. Après avoir donné la parole à ses témoins, l'auteur s'empresse de la leur confisquer. Au lieu de retranscrire leurs propos sur le vif, « bruts de décoffrage », il les réécrit dans son propre style et à sa manière, hélas. Cela donne à son livre une unité de ton superficielle, qui laisse au lecteur une impression de monotonie. L'indignation systématique dont il fait preuve affaiblit la démonstration qu'il tente: la description misérabiliste des conditions de vie des Italiens pauvres au début du siècle dernier évoque le Zola de *Germinal*, mais n'est pas Zola qui veut. Le style hésite sans cesse entre une certaine pompe (« Le paysage est grandiose, mais la vie quotidienne devait être très dure pour les petits éleveurs, s'échappant tout l'été à prendre soin de leurs bêtes et à récolter l'herbe sur les versants escarpés et rocaillieux, et se

claquemurant durant les longs mois d'hiver dans leurs masures de bois et de pierre ensevelies sous un grand linceul blanc », p. 77) et des expressions beaucoup plus relâchées, directement issues du langage parlé (« dégoter un petit poste », « des jobs souvent pénibles », « elle bossa comme vendeuse », p. 278). Quel dommage ! Un récit plus factuel, laissant le lecteur tirer ses propres conclusions, aurait été incomparablement plus fort. Ces remarques de forme ne doivent pas dissuader : malgré ses défauts, l'ouvrage mérite une lecture bienveillante.

Lise Favre

Damir SKANDEROVIC, Christina SPÄTI, *Les années 68*, Lausanne : Antipodes/Société d'histoire de la Suisse romande, 2012, 191 p.

L'héritage de Mai 68 reste au cœur de belles controverses touchant les mouvements sociaux des années 1960 et 1970. La libération et l'émancipation des jeunes, des femmes, de la sexualité lato sensu, des pays colonisés, de la culture, de l'esprit, des valeurs, de l'individu, etc. ont tourné au conflit de générations, dont les thèmes évoqués reviennent comme des antiennes dans les discours au gré des circonstances et au fil des réinterprétations comme l'ont montré les commémorations de 2008.

Cet essai de synthèse consacré aux années 68 en Suisse comble une lacune, car, contrairement à l'Allemagne et à la France où de nombreuses recherches ont bien défriché le terrain, le cas de la Suisse n'a été abordé que récemment par des mémoires universitaires centrés sur les cantons romands.

L'intérêt de l'ouvrage réside dans son inscription dans la longue durée et dans une approche internationale qui permettent de mieux comprendre l'évolution des événements en Suisse et surtout les influences extérieures déterminantes. Les antécédents culturels et politiques sont présentés dans la même perspective, d'abord au niveau global avant d'en examiner les prolongements dans le tissu social helvétique. Les Suisses romands y découvriront les particularités des métropoles alémaniques beaucoup plus détaillées que celles des villes romandes ; les événements sont présentés avec précision au fil d'une chronologie fine de même que les aspects culturels. Tous les « anti » sont évoqués : l'antiautoritarisme, l'anticapitalisme, l'anticommunisme, l'anti-impérialisme, l'antimilitarisme, l'antifascisme, l'anticolonialisme, l'antiféminisme, etc. ; ils alimentent les discours contestataires des nouvelles gauches, dont les sensibilités aussi diverses qu'éphémères, sont déséquilibrées sans esprit critique, parfois avec complaisance. Peut-on encore croire aujourd'hui que ces mouvements contestataires auraient œuvré dans le sens de l'histoire sans dégâts collatéraux ? Les tensions et autres contradictions de ce monde mouvant des cultures alternatives, si sensibles aux modes et aux gourous, varient selon les aires géographiques et linguistiques. Leurs nouveaux modes d'expression : *sit-in*, *go-in*, *love-in*, *paint-in*, *teach-in* (*hash-in* à Zurich le 20 mars 1970) connaissent une diffusion rapide avec de merveilleux éclats de créativité et quelques dérapages heurtant la morale bourgeoise, dont tous les acteurs sont profondément imprégnés.

Les nouvelles manières d'être et de vivre ne devaient « pas seulement changer la société, mais aussi la conscience de chacun, de créer l'*homme nouveau* ».

De nombreuses citations de ce genre illustrent à bon escient les propos des deux auteurs qui s'abstiennent prudemment de tout commentaire, ce qui laisse le lecteur perplexe devant ce ton politiquement correct. Leur survol des communautés qui fleurissent en Suisse, leurs aspirations, leurs modes de vie, leurs stratégies et finalement leur échec, une fois la maigre mobilisation retombée, met bien en évidence les étapes du déclin des utopies des années 1968.

Les années de transition (1967-1977) sont admirablement présentées tant au niveau socio-économique qu'à celui de l'émergence de l'individualisme. Les conflits morcellent les chapelles, les querelles de doctrines entre les orphelins du communisme (léninistes, trotskistes, maoïstes) essoufflent les tendances qui se ratatinent dans des groupuscules politiques, dont certains, mieux organisés, animés par de vrais croyants, sauront s'imposer comme la Ligue marxiste révolutionnaire d'obédience trotskiste. Contrairement à la France voisine

où les événements débouchent sur une gigantesque crise sociale, les mouvements s'épuisent rapidement en Suisse faute de mobilisation en dehors des cercles restreints des « croyants » d'Ernest Labrousse lâchés par les « flottants ». Les nouveaux courants de culture underground perdurent, ils manifestent leur aversion pour les normes de cette société bourgeoise vouées aux gémonies, mais leurs récriminations répétitives focalisées sur les mêmes thèmes finissent par donner naissance à un conformisme de gauche.

Le dernier chapitre aborde les impacts et les interprétations de ces années 68 en Suisse en cherchant à mettre en évidence les spécificités helvétiques. « Ni les acteurs de l'époque ni les historiens ne s'accordent sur l'interprétation des événements » (p. 167), les attentes et les espoirs ne se sont pas réalisés, les révoltes locales n'ont pas enfanté la Révolution qui faisait rêver aux purges salutaires, les lendemains sont amers. Par contre, l'impact culturel est indéniable, les années 68 accélèrent la diversification et la pluralité qui touchent aussi le paysage médiatique.

Les mouvements antinucléaires, écologiques, de solidarité avec les pays en voie de développement, les nouvelles modes pédagogiques et les divers courants féministes vont connaître un bel avenir et marquer profondément les dirigeants qui prennent leur retraite depuis peu. L'ouvrage se termine par une réflexion sur « les luttes de mémoires et de représentations », thème à la mode chez nos voisins français qui s'épuisent dans des guerres mémorielles et que nos deux auteurs traitent avec nuance et un brin d'humour en soulignant qu'il est « frappant de voir que plus on s'éloigne des événements proprement dits, plus le nombre de personnes qui se considèrent comme faisant partie de la génération 68 augmente ». Les années 68 sont devenues un mythe fondateur de toute une génération avant que les faits soient clairement établis, ce qui risque de donner aux mémoires inégales et revendiquées une prééminence sur l'histoire en voie d'élaboration. Damir Skenderovic et Christian Späti plaident pour la nécessité et l'urgence « de procéder à une étude historique du mouvement de 68 et de ses épigones, d'écrire vraiment l'histoire des événements d'alors ».

Cette première vue d'ensemble des années 68 en Suisse passe trop rapidement sur les particularités romandes du fait que les deux auteurs n'ont pas retenu les mémoires universitaires à l'exception de celui de Jimena Fernandez (*Mai 68 dans les universités romandes*, Fribourg, 1990). Leur parti pris d'exposer les faits sans prendre position tourne parfois au cliché avec un zeste de manichéisme. La sacralisation de la contre-culture et de toute forme de contestation aurait mérité d'être nuancée par un brin d'esprit critique.

Il est temps que les historiens interviennent dans le débat touchant l'héritage de 68 que les partis politiques ont déjà instrumentalisé en années utopiques pour certains ou en années parasites pour d'autres.

François Jequier